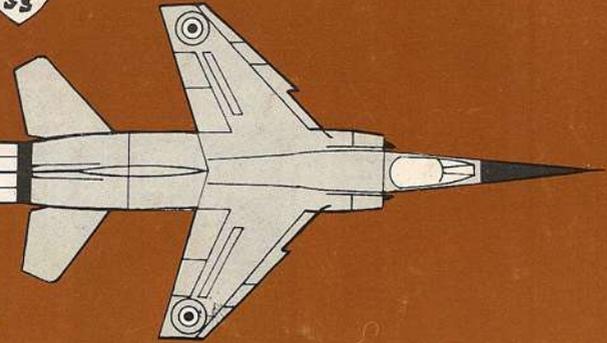


N° 78
AUTOMNE-HIVER 1982
5 F

**FLASH
103**



JOURNAL de la BASE de CAMBRAI
"Commandant René MOUCHOTTE"

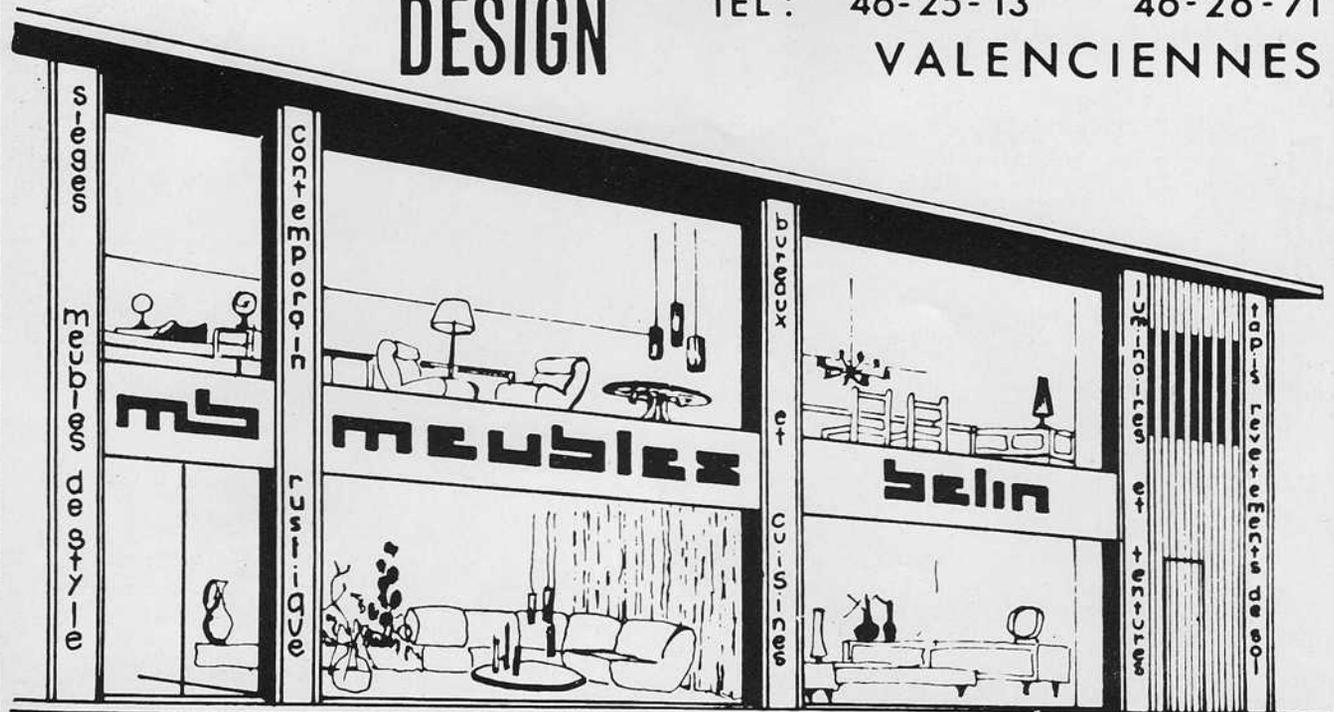




**meubles
BELIN**
DECORATION STYLE
CONTEMPORAIN
DESIGN

27 A 33 RUE DES ANGES
PARKING PRIVE
28 A 32 RUE DES ANGES
DE PERE EN FILS DEPUIS 1854

34-36 RUE VIEILLE POISSONNERIE
4 - 6 RUE DES MOULINEAUX
TEL : 46-25-13 46-26-71
VALENCIENNES



FLASH 103

N° 78 AUTOMNE-HIVER 1982

5 F

FLASH 103
journal
de la
BASE AÉRIENNE
COMMANDANT
RENÉ MOUCHOTTE

Directeur
de la
Publication
Lieutenant-Colonel ROBERT

Chef de rédaction
Capitaine BAYERE

Contacts Annonceurs
ASP GARDIN

Préparation - Dessins
SGT F. FERREIRA - DA SILVA
P.C. Base

Textes : Unités base et divers

Reportages Photographiques
ADC RICHARD
Section Photo base
Agence France Presse
Voix du Nord

Correspondance : B.A. 103
Officier adjoint - 59341 Cambrai-Air
Tél. 83.89.67 - Poste 23:10

Impression :
IMPRIMERIE
Claude BRISSART
Rue J.-B. Deffrennes - 59390 LANNOY
Tél. 75.26.83

Sommaire

	PAGES
1 - Tableau d'honneur	2
2 - Le mot du Colonel	3
3 - Flash actualité	5
4 - Les pierres hautes du pays plat	13
5 - Les connaissez-vous	15
6 - Le particulier B.A. 103	16
7 - L'aumônier	19
8 - Hygiène	20
9 - Suzanne Delvoye Janin n'est plus	21
10 - Le « rendez-vous » des Falklands	22
11 - Landivisiau - Cambrai	23
12 - Sports	25
13 - Un pot de l'amitié	26
14 - Carnet	27
15 - Savoir acheter	31

Les proverbes en patois du Cambrésis sont extraits du livre de Géry Herbert « Proverbes, contes et poèmes en patois du Cambrésis ».

Abonnement Normal pour 4 numéros : 20 F - De Soutien : 50 F

Libellé à l'ordre de : SICORESTHO 2

A faire parvenir à : M. l'Officier Adjoint - B.A. 103 - 59341 - CAMBRAI-AIR

TABLEAU D'HONNEUR

NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

AU GRADE D'OFFICIER : ANNÉE 1982

Colonel MATHIEU Roger, commandant la Base aérienne 103
Capitaine (C.R.) DUPLOUY, CAPIR de Cambrai

AU GRADE DE CHEVALIER : ANNÉE 1982

Capitaine RUIZ Jean-Marie, E.C. 02/012 « PICARDIE »
Adjudant-Chef (C.R.) AVIO Daniel, CAPIR de Cambrai

REMISE DE LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Capitaine CHIQUERILLE Jean-Pierre, 12^e E.C. (1)
Capitaine CORDIER Yves, 12^e E.C. (1)
Capitaine FRAICHE Jean, M.S.P. 20/103 (2)
Capitaine MASSON REGNAULT Xavier, E.P. 21/103 (2)
Lieutenant TARINAND Gérard, S.S.N. 22/103 (2)
Adjudant-Chef BERTHELOOT Roger, S.S.I.S. 23/103 (3)
Adjudant-Chef GEAY Jean-Paul, E.P. 21/103 (2)
Adjudant-Chef GUFFROY Gérard, E.P. 21/103 (2)
Adjudant-Chef CACHIA Sauveur, S.S.I.S. 21/103 (3)
Adjudant CAPPELIEZ Jean, S.S.I.S. 23/103 (3)
Adjudant FERNANDEZ Alain, S.S.I.S. 23/103 (3)
Adjudant GUERRIER Gabriel, S.S.I.S. 23/103 (3)
Adjudant PAULIN Jacques, E.P. 21/103 (2)
Sergent JEUX Patrick, E.P. 21/103 (2)
Sergent WALLEZ Géry, S.S.I.S. 23/103 (3)
Caporal DEGREMONT Yves, E.P. 21/103 (2)
Caporal JOAN Pascal, S.S.I.S. 20/103 (3)
Aviateur de 1^{re} classe LEFRANC Bruno, S.S.I.S. 20/103 (3)
Aviateur de 1^{re} classe TABARI Michel, E.P. 21/103 (2)
Aviateur HERBIN Philippe, S.S.I.S., 20/103 (3)

REMISE DE LA MÉDAILLE DES SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES

MÉDAILLE D'OR : ANNÉE 1981

Lieutenant-Colonel (C.R.) RIBEAUCOURT Francis, O.R.A.B.
Adjudant-Chef (C.R.) RICHIR Louis, S.O.R.A.B.

MÉDAILLE D'ARGENT : ANNÉE 1981

Lieutenant-Colonel (C.R.) COTTIN Maurice, CAPIR de Cambrai
Lieutenant-Colonel (C.R.) THIRIEZ Marc, CAPIR de Lille
Lieutenant (C.R.) NOUREUX Gilbert, responsable de la coupe défense des bases
Adjudant-Chef (C.R.) LEHOUCK Jean, CAPIR de Lille

MÉDAILLE DE BRONZE : ANNÉE 1981

Capitaine (C.R.) BERTHIER Roland, CAPIR de Cambrai
Capitaine (C.R.) DHERBECOURT Jean-Michel, CAPIR de Valenciennes
Capitaine (C.R.) DUMONT Emile, CAPIR de Lille
Sous-Lieutenant (C.R.) KLAFCZYNSKI Georges, CAPIR de Cambrai
Adjudant (C.R.) GAILLARD Jean-Claude, CAPIR de Cambrai

Agrafe

- (1) Défense aérienne
- (2) Fusilier commando de l'air
- (3) Armée de l'air



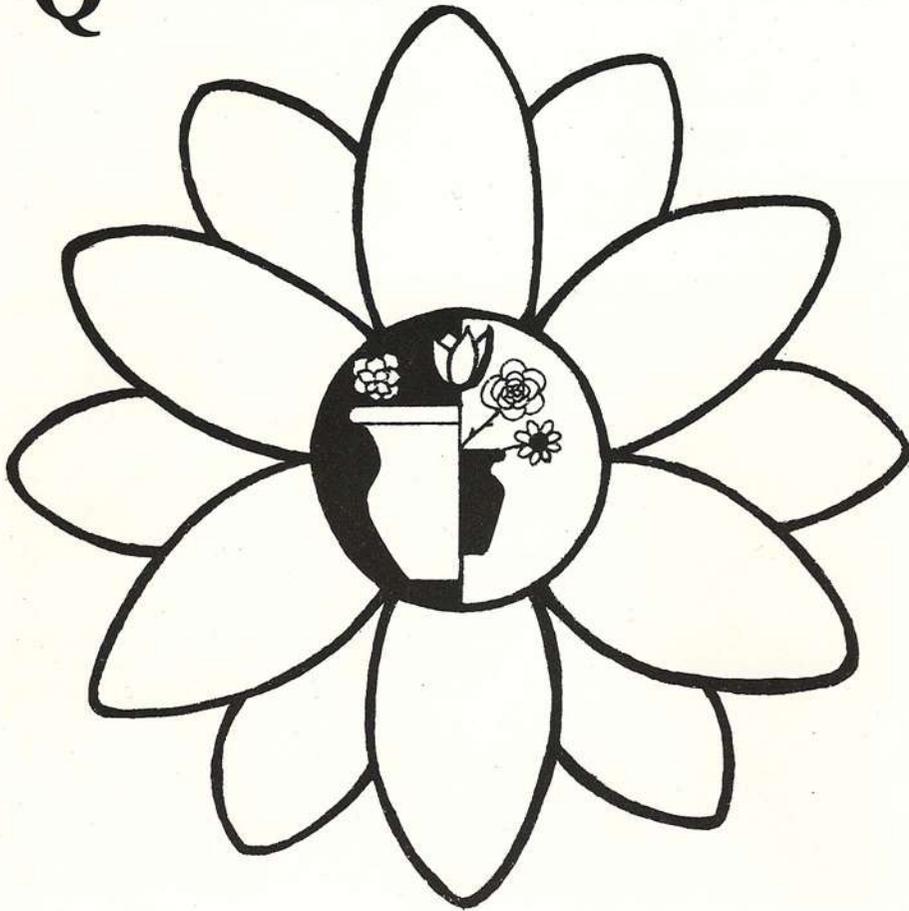
LE MOT DU COLONEL



- Ravi d'être à Cambrai.
- Objectif : travail d'équipe.
- Idées de manœuvre : RIGUEUR, BONNE HUMEUR.
- Mes meilleurs vœux pour 1983, à vous, ainsi qu'à vos familles.

Le Colonel MATHIEU

YFQ



FLEURS QUENNESSON

Cambrai

- 37, rue de Nice ☎ (27) 81.41.30 et 81.30.50
- 24, rue du Ml. de Lattre de Tassigny ☎ (27) 81.54.02
- Centre Radar Route de Paris

● **serres de vente en gros**

**98, rue Gauthier ☎ (27) 81.55.28 Parking : 179, rue St-Ladre
59400 CAMBRAI**

FLASH ACTUALITÉ

Prise de commandement de l'escadron 03/012 « PICARDIE »

Le Commandant THOUVEREZ a pris récemment le commandement de l'escadron 02/012 « Picardie ».

Il remplace le Commandant BARTHOLOMY qui, après deux années à Cambrai a été affecté à la 10^e escadre de chasse où il occupe le poste de chef des opérations.

C'est en septembre 1980 que le nouveau Commandant avait rejoint la 12^e escadre de chasse où il fut jusqu'alors Commandant en second du « Picardie ».

Ancien élève de l'École de l'Air, de la promotion de 1969, a été breveté pilote de chasse à Tours en 1973. Il fut successivement affecté à la 8^e escadre de chasse, équipée de Mystère IV, puis à la 10^e escadre de chasse dotée de Mirage III C.

Nommé Chef de patrouille en 1977, il commande ensuite la première escadrille de l'E.C. 2/10 « Seine ».

Le Commandant THOUVEREZ a, à son actif, 2 150 heures de vol, dont 1 300 sur Mirage III C et 350 sur Mirage F 1.



Passation de commandement au GERMAS 15/012

Le Capitaine LE CORRE a pris récemment le commandement du GERMAS 15/012. Il succède au Commandant BARDON qui était à la tête du groupement d'entretien et de réparations des matériels spécialisés depuis le 8 août 1980, affecté à Clermont-Ferrand où il dirige la cel-

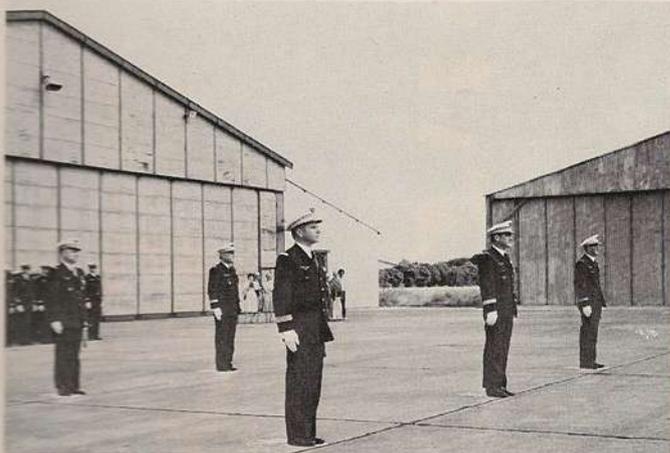
lule mixte de maintenance « Mirage F 1 ».

Entré le 4 janvier 1960 dans l'Armée de l'Air, le Capitaine LE CORRE est un ancien élève de l'école des apprentis mécaniciens de Saintes et de l'école technique de Rochefort où il a été breveté mécanicien-radio en 1963.

Sorti en 1972 de l'école militaire de l'air de Salon-de-Provence, officier

mécanicien à l'escadron de bombardement 2/93 « Cévennes » des F.A.S., le Capitaine LE CORRE s'est vu confier d'importantes responsabilités en 1977 à St-Dizier, où il est devenu adjoint technique sur Mirage IV.

Il a assumé ces 3 dernières années à la B.A. 103 la direction de la division avion-moteur du GERMAS 15/012.



Diverses manifestations se sont déroulées le vendredi 3 septembre sur la Base aérienne 103 « René Mouchotte » pour le départ du colonel OLIVIER, commandant de base ; du Lieutenant-Colonel SAUVEBOIS, commandant la 12^e escadre de chasse ; la commémoration du 30^e anniversaire de la 12^e escadre ; et la soirée prestige qui, chaque année, permet de retrouver, dans une excellente ambiance, autorités civiles et militaires.

Le matin, en présence de nombreuses personnalités, le Général de corps aérien Théodore MALBERG, commandant la défense aérienne et Commandant « AIR » des forces de défense aérienne, présidait la prise de commandement de la 12^e escadre de chasse par le Lieutenant-Colonel LE BRETON qui succède au Lieutenant-Colonel SAUVEBOIS appelé à d'autres fonctions au sein de l'école supérieure de guerre.

Au cours de cette cérémonie, le Commandant QUATRELIVRE de

la direction technique du C.A.F.D.A., un ancien de la base, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Une réception amicale et la traditionnelle remise de cadeaux accompagna cette prise d'armes. Un repas de corps servi au mess des Sous-Officiers rassemblait tous les participants.

Le trentième anniversaire de la 12^e escadre de chasse fut marqué, l'après-midi, par une rétrospective de l'escadre ; plusieurs présentations d'appareils en vol aux missions variées ; une exposition statique d'avions et de matériels d'armement les accompagnant.

En fin de soirée, en présence de Monsieur LE GARREC, ministre de l'Emploi, de Madame CACHEUX, député, de nombreux Généraux des Armées de Terre et de l'Air, de Monsieur DESCHAMPS, Commissaire adjoint de la République, de Monsieur LEGENDRE, ancien ministre, maire de Cambrai, des conseillers généraux, des maires de nombreuses communes de l'arrondissement et de

nombreuses autres personnalités civiles et militaires, une nouvelle prise d'armes présidée par le Général de division aérienne LERCHE commandant la 2^e région aérienne, devait à nouveau mobiliser les moyens de la base pour le départ du Colonel OLIVIER et l'arrivée de son successeur le Colonel MATHIEU.

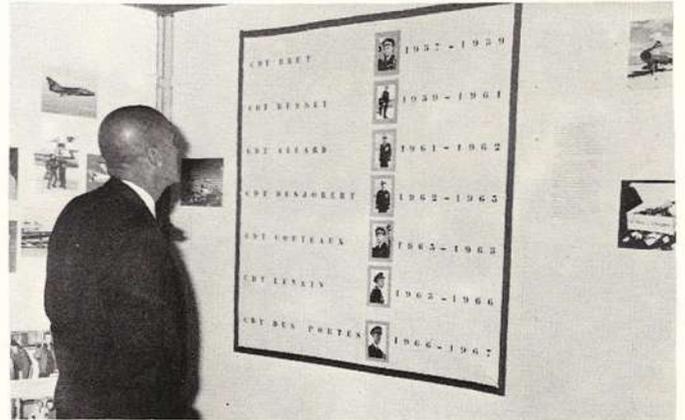
Au cours de celle-ci, le Colonel OLIVIER recevait l'insigne d'officier de la Légion d'honneur.

Après l'important et excellent défilé des troupes et le défilé motorisé, un impeccable défilé de Mirage F 1 clôturait cette cérémonie à l'issue de laquelle, là aussi, une réception amicale et la traditionnelle remise de cadeaux rassemblaient les autorités civiles et militaires.

A 22 h 30, un magnifique feu d'artifice annonçait en avant-première l'ouverture de la soirée prestige.

Journée mémorable qui restera gravée dans les annales de la Base aérienne 103 « René Mouchotte ».





Eine tiète ed sot cha n'blanquit pos.
 Une tête de sot ne blanchit pas.
 Les années n'apportent pas la sagesse
 à un sot.

Chou qui est bu, i est versé.
 Ce qui est bu est versé.
 Il est inutile de revenir sur le passé.



*Pour vos fêtes, banquets
Été comme Hiver
Pensez à la glace !*



Vente en gros et demi-gros pour congélateurs

TOUTES GLACES A EMPORTER

- VACHERINS
- SORBETS
- FRUITS GIVRÉS
- CAFÉ LIÉGEOIS
- PARFAITS
- CASSADES
- AGNEAUX PASCALS
- COLOMBES GLACÉES
- BERCEAUX
- BÛCHES DE NOËL
- PIÈCES MONTÉES

9, rue du Quartier-de-Cavalerie
CAMBRAI - Tél. 81.33.49

Colonel MATHIEU Roger



Né en novembre 1938 à Toulouse, il est entré à l'Ecole de l'Air en 1958.

Affecté successivement comme élève-pilote à la Base école 708 de Meknès, puis à la Base aérienne 109 de Tours en 1960, il est nommé pilote en escadrille à l'escadron 02/005 d'Orange l'année suivante.

En 1965, il est promu chef de patrouille en escadrille, puis chef des opérations à l'escadron 02/013 de Colmar.

Un an plus tard, il prend le commandement d'une escadrille au sein de l'escadron 01/013 ; puis, en 1969, il devient le commandant en second de cet escadron, pour en prendre la tête deux ans plus tard.

Muté à Salon, il est nommé chef de promotion à l'Ecole de l'Air en 1973.

Deux ans plus tard, il est muté à Reims comme commandant en second de la 30^e escadre de Reims, où il prend le commandement l'année suivante.

Il est admis en 1978 comme stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre aérienne, au centre supérieur aérien.

Sa carrière ne s'arrête pas là. En 1979, il est promu chef de la division opérations au 3^e bureau de l'Etat Major de l'Armée de l'air.

Le Colonel MATHIEU totalise au 1^{er} janvier 1982 : 3 909 heures de vol.

Il fut successivement nommé chevalier de l'ordre national du Mérite en 1972 et chevalier de la Légion d'honneur en 1978.

Titulaire de la médaille d'argent de la Jeunesse et des sports le 01.01.82.

Participation active en compétition de « pentathlon aéronautique » national et international de 1962 à 1970.

Lieutenant-Colonel LE BRETON Gérard



Entré à l'Ecole de l'Air en septembre 1963, promotion commandant DESHAYES.

Breveté pilote de chasse en février 1967.

Affecté à la 10^e escadre de chasse sur SM B2.

Rejoint la 30^e escadre de chasse tout temps en mai 1968 sur Vautour N ; il y restera jusqu'en décembre 1974.

Durant cette période : il participe en 1970 à une campagne d'expérimentation nucléaire au Pacifique, il est nommé Commandant de l'Escadrille Metz de l'escadron de chasse 3/30 « Lorraine » en septembre 1972, il assure la relève du Vautour N par le Mirage F 1 pendant la période fin 1973, été 1974.

Il rejoint le centre d'essais en vol en décembre 1974. Obtient sa licence de pilote d'essais à « l'Empire test pilot's scholl » en Grande-Bretagne, en décembre 1975.

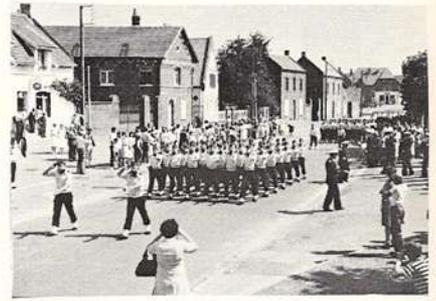
Est affecté à la Base d'essais de Cazaux dont il devient le chef P.N. à l'été 1977. Participe à de nombreux essais d'armement et en particulier à la mise au point du système Atlis sur Jaguar et du Super 530 sur Mirage F 1.

En septembre 1980, il est nommé chef des opérations de la 12^e escadre de chasse à Cambrai dont il devient le Commandant en second l'année suivante.

Totalise à ce jour 3 900 heures de vol dont 3 600 heures sur réacteur, effectuées sur 40 types d'appareils différents.

Ch'est eine mason raintout.
C'est une maison qui reçoit tout, où
tout le monde est bien accueilli.

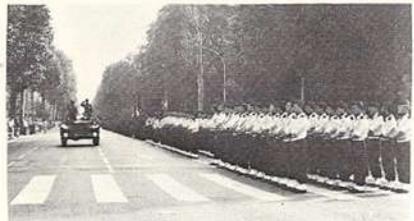
Ch'est des gins d'bas bruit.
Ce sont des gens de bas bruit.
Ce sont des personnes dont on n'entend
jamais parler ou qui se manifestent
rarement.



09.07.82 Présentation au drapeau du contingent 82/06 à BOURLON (Pas-de-Calais)



14.07.82 Cérémonies à BEAUVAIS-EN-CAMBRÉSIS, FONTAINE-AU-PIRE, BOURLON, FONTAINE-NOTRE-DAME



14.07.82 Cérémonie à LILLE

Tagj déménagements

transports a guidez **GARDE MEUBLES**

"Une autre conception du déménagement"

- DÉMÉNAGEMENTS NATIONAUX - INTERNATIONAUX - OUTRE-MER -
(CIVIL et MILITAIRE)

Livraison de transcontaineur — Garde-meubles

**19, rue de cantimpré
CAMBRAI (27) 83.74.52**

- devis et conseils gratuits à domicile
- un contrat de confiance écrit
- une équipe expérimentée et efficace
- des véhicules capitonnés
- des dates à vos mesures



Tagj votre garantie



21.07.82 Inspection du Général MALHBERG, commandant la défense aérienne et commandant « AIR » des forces de défense aérienne



18.08.82 Visite de pilotes canadiens



19.08.82 Dernier vol à l'E.C. 2/12 du Commandant BARTHOLOMY



24.08.82 Visite du contrôleur Colonel CHOMPRET du contrôle général des armées



24.08.82 Dernier vol du Général TOURNAIRE



25.08.82 Départ en retraite du Capitaine LEFORT



25.08.82 Dernier vol du Lieutenant-Colonel DAT



02.09.82 Rencontre musicale dans les armées au centre culturel de CAMBRAI



02.09.82 Départ en retraite du Major PIEDOUILLET



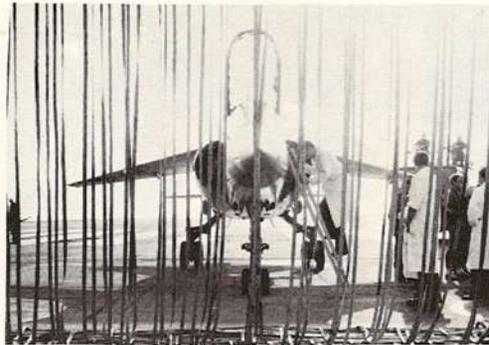
03.09.82 Départ du Colonel CHEVALLIER, cdt en second de la Base



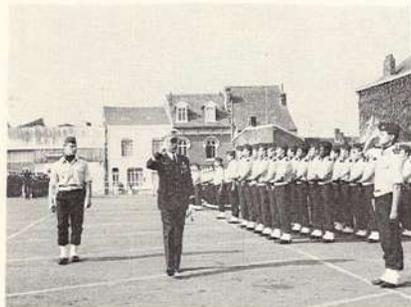
Départ du Lieutenant-Colonel SAUVEBOIS, cdt la 12^e E.C.



06.09.82 Visite des élèves de l'ENSIETA



09.09.82 Exercice barrière d'arrêt



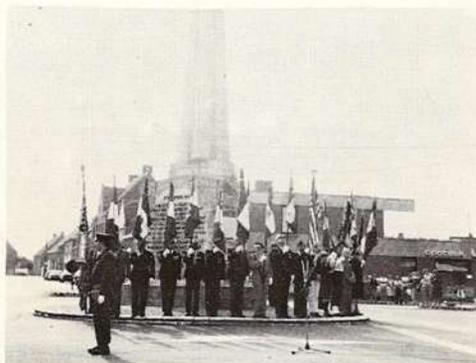
10.09.82 Présentation au drapeau du contingent 82/08 au CATEAU (Nord)



16.09.82 Premier vol sur la B.A. 103 du Colonel MATHIEU



17.09.82 Cérémonie commémorative de la mort du Capitaine GUYNEMER



18.09.82 Cérémonie commémorative de la mort du Capitaine GUYNEMER à POELKAPPELLE (Belgique)



23.09.82 Concours de pétanque sur la base



20.09.82 Visite de la HEURES MUSIK KORPS 3 de LUNBOURG (R.F.A.)



21.09.82 Visite des médecins généraux NOUGUE de la 2^e région militaire, RAYNAUD de la 2^e région aérienne, du médecin chef CATMALAN de l'hôpital régional Scrive de LILLE et du médecin chef LECHT du centre de sélection n° 2 de CAMBRAI

LES PIERRES HAUTES DU PLAT PAYS

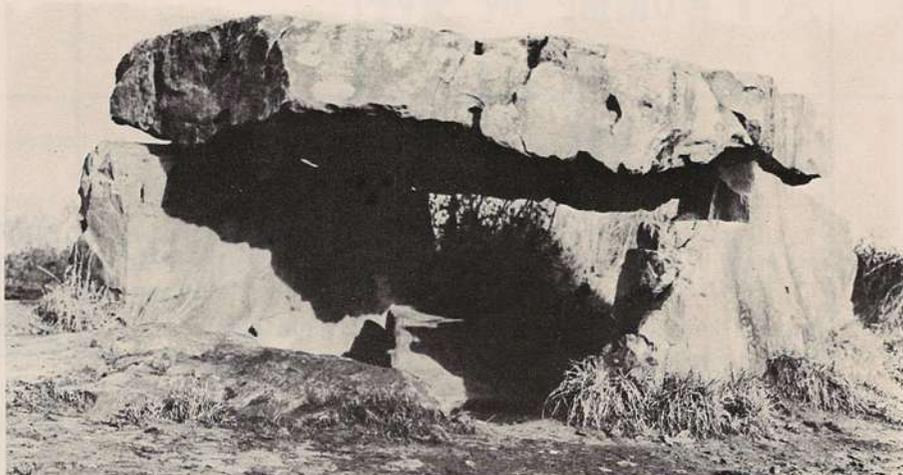
Le monde entier connaît les mystérieuses statues de l'Île de Pâques. Les alignements mégalithiques de Carnac sont chaque année visités par des milliers de touristes, tous intrigués par ces pierres surgies de la terre.

Sans posséder d'aussi somptueux groupes de menhirs et dolmens, notre région a le privilège d'avoir sur son territoire quelques-uns de ces étranges et mystérieux rocs proéminents.

Lécluse, Oisy-le-Verger, Hamel, Aubigny-au-Bac (vallée de la Sensée), pierres jumelles de Cambrai. Plus loin Vendegies-sur-Ecaillon et les curieuses « bonnettes » de Sailly-en-Ostrevant. A Lécluse on peut voir la « Pierre des Pierres » dénommée aussi « Pierre du Diable » (car bien entendu le diable a beaucoup de responsabilité dans l'esprit des anciens). Cette pierre mesure trois mètres cinquante. Encore fut-elle brisée pendant la 1^{re} guerre. Son poids est évalué à environ 18 tonnes.

A Oisy-le-Verger, le Gros Caillou émerge de l'étang. Il repose paraît-il sur le sol ferme à huit mètres de profondeur. En face du « Gros Caillou » un autre petit menhir possède la faculté de grandir lorsque la lune l'éclaire ! Le chemin qui va d'Aubigny à Brunémont est lui aussi doté d'un « Gros Caillou ». A Féchain, il existait autrefois un petit menhir qui avait la propriété de faire entendre, lorsque l'on osait y coller l'oreille, un bruit bizarre que chacun assimilait selon son imagination.

Hamel possède un dolmen dit « Cuisine des Sorciers » ou « Pierre à Chavattes ». Cette dernière appellation est la plus connue. Mais bien entendu les avis sont partagés. Certains prétendent que « Chavattes » veut dire chaussures (ce qui expliquerait que les trous figurant sur le dolmen ont été provoqués par des pieds). D'autres prétendent que



« Chavattes » est un vieux mot français désignant des concavités. Bien entendu chacun a raison lorsqu'il veut étayer sa théorie. Pour les premiers, le pied représente les « compagnons bâtisseurs » et le patron Saint-Jacques de Compostelle. Pour les autres les cupules de la « Pierre à Chavattes » seraient des empreintes laissées par le siège utilisé par une déesse pour filer sa quenouille !

On racontait aussi à la veillée que certains soirs émergeait de l'étang, dans la brume, un gigantesque dolmen. Non loin de la « Pierre à Chavattes » coule toujours une fontaine dont l'eau a, paraît-il, certaines propriétés. Cette fontaine est toujours très fréquentée de nos jours.

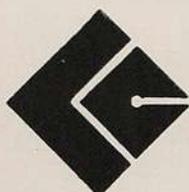
Et que penser des « bonnettes » de Sailly-en-Ostrevant, ces étranges pierres semblables à des bottes renversées (toujours le pied) dansant sur leur tumulus leur étrange ballet. Elles étaient sept autrefois comme les jours de la semaine ; comme les chaussées Brunehaut. A propos, ne seraient-elles pas des bornes hautes (Brinehult, Brunehaut, Bornehaut). La légende dit qu'il s'agit de sept jeunes filles désobéissantes à qui on avait interdit d'aller danser leur désobéissance fit qu'elles furent changées en pierres. Depuis des siècles les « bonnettes » dominent le paysage non loin de la « Fosse aux Loups » car, bien entendu, le loup comme le diable est mêlé à toutes ces histoires.

Des savants éminents, des historiens, des géologues et un tas de gens ont essayé de percer le mystère des « pierres hautes ». Tous ont émis des avis plus ou moins différents.

Les plus sérieux avancent les hypothèses suivantes : bornes délimitant d'anciennes tribus, sépultures antiques, révélateurs de fonctions astrales, pierres naturelles. Toutes ces hypothèses peuvent être envisagées et chaque menhir ou dolmen peut être tout à la fois selon les peuples qui les côtoient. Mais les légendes ont la vie dure, diable, loup, croyances se perdant dans la nuit des temps. Pierres hautes du plat pays depuis des siècles et des siècles vous gardez votre secret.

Michel BACQUET
Secrétaire du syndicat
d'initiative de Cambrai

pour mieux vivre

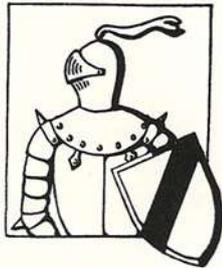


LA CAVE

BRICOLAGE MAISON et JARDIN
EQUIPEMENT DU FOYER
ELECTRO-MENAGER

CAMBRAI . VALENCIENNES . LILLE
DOUAI . BOULOGNE . CALAIS .

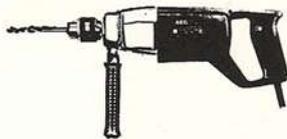
A l'Homme de Fer



QUINCAILLERIE - OUTILLAGE

PIÈCES D'USURE
POUR AGRICULTURE

*



7 - 9, Place du 9 Octobre

CAMBRAI

Tél. 81.36.94

R. C. 62 B 19

VOTRE 
OPTICIEN

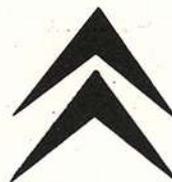
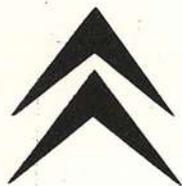


B. DUEZ

7. RUE NEUVE

59400 CAMBRAI

TEL: 81.42.29



Place de la République
(derrière Hôtel de Ville)
Tél. (27) 83.06.06

Citroën
Citer

LOCATION DE
VOITURES ET
UTILITAIRES

CAMBRAI

2095, avenue de Paris
Tél. (27) 83.68.45

LES CONNAISSEZ-VOUS



Adjudant ROY Jean-Paul

Sous ce système pileux développé se cache une personne aux multiples facettes.

L'Adjudant ROY aura tout connu sur la B.A. 103, y compris son épouse ! Ce photographe barbu est, à la grande joie de tous, toujours disponible et conciliant (il n'est pas à une photo près...).

Sportif émérite, il excelle tout aussi bien en tennis (de table comme de court) qu'en cyclisme, y ajoutant de temps en temps, pour garder la forme, un petit parcours du cœur.

Téléphonez-lui le 13 mars pour son anniversaire, vous verrez qu'il n'est pas ingrat.



Adjudant-Chef JOURDAIN Bernard

Jules ! Mon Dieu qu'il est célèbre ! Que de postes a-t-il occupés sur la base : les escadrons, l'EMT, l'escadron technique, le GERMAS. S'il est vrai que ses compétences en SMB 2 étaient sans limites, je puis vous affirmer qu'au sujet du F 1, il est incollable.

D'un dynamisme sans pareil, il s'astreint à un entraînement sportif intensif : n'a-t-il pas roulé six heures d'affilée lors des 103 heures de CAMBRAI ? N'est-il pas l'étoile de l'équipe de football « vétéran » même s'il cire ses chaussures avec de la colle afin de mieux garder son ballon ?...



Sergent-Chef LAURENT Christine

Native de Boulogne-sur-Mer, elle est affectée fin 1977, à sa sortie d'école, à l'imprimerie du GE 306 d'EVREUX en tant que varitypiste. Amorçant son retour au pays natal, elle fait escale en octobre 1979 à l'E.I.S. de FONTAINEBLEAU au cadre idyllique et verdoyant. Idyllique, ô combien, puisqu'elle y rencontrera son maître d'armes de mari (EVREUX). Elle arrive à CAMBRAI en septembre 1981 où tout le monde put aussi apprécier son sourire et sa gentillesse.

Employée au secrétariat du commandement base, elle manie aussi aisément le clavier de sa machine à écrire que le fleuret, discipline où elle excelle si l'on s'en réfère à sa brillante prestation (3^e) au championnat de fleuret féminin de la 2^e région aérienne.

De même, à la course à pied, ne vous y fiez pas, elle a terminé première au cross de la base.



Madame WON PAH HIN

Entrée en service le 03.03.1969, nommée commis stagiaire le 01.01.1970 puis titulaire le 06.01.72, elle se vit affectée en septembre 1976 aux moyens techniques 10/103 où elle dispense actuellement ses précieux services comme détachée à la 12^e escadre (09.02.76).

Cette citoyenne de BOURLON prit ainsi pied sur notre base à notre grande satisfaction, nous gratifiant de son sourire discret qui n'a d'équivalent que son efficacité, les gens des services techniques de la 12^e escadre peuvent en témoigner.

LE PARTICULIER B.A. 103

Le « nouveau » statut du bailleur et du locataire depuis la loi Quilliot du 22 juin 1982



« Le droit à l'habitat est un droit fondamental » et il nous a semblé bon, face aux nombreuses préoccupations qui nous ont été exposées, de faire le point sur cette nouvelle loi.

Néanmoins, étant donné l'ampleur du sujet, nous serons contraints de nous en tenir à l'essentiel et de diviser notre travail en deux articles dont un paraîtra dans le prochain numéro du Flash.

Nous allons d'abord exposer brièvement les généralités du contrat de location ainsi que les formes qu'il doit respecter avant de considérer ce que seront sa durée, son renouvellement, sa résiliation.

Le contrat de location vu et corrigé par la loi Quilliot

La nouvelle loi s'applique aux locations de locaux à usage d'habitation ou à usage mixte professionnel et d'habitation, ainsi qu'aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux, loués accessoirement au local principal par le même bailleur.

Comment faire un contrat de location

Le contrat de location est établi par acte notarié ou sous seing privé. Il est fait en deux originaux au moins dont un est remis à chaque partie. S'il y a plusieurs locataires, chacun d'eux reçoit un original ou une expédition s'il s'agit d'un acte notarié.

Le contrat doit comporter : une description claire des locaux, des parties communes, le prix et les termes de paiement du loyer, les règles et la date de révision du loyer, si celle-ci est prévue, la date de prise d'effet du

contrat et sa durée, le versement d'un dépôt de garantie s'il est prévu.

Avec le bail, le locataire doit également recevoir la dernière quittance du prédécesseur ne mentionnant pas son nom, ainsi qu'une copie de l'état des lieux établi lors du départ de celui-ci.

Attention ! Certaines clauses bien que figurant au contrat et même signées sont nulles. Parmi elles : les clauses imposant une compagnie d'assurance au locataire ou exigeant le prélèvement automatique ou les traites d'avance. Il en est de même pour les dispositions rendant les locataires collectivement responsables des dégâts dans les parties communes ou qui prévoient une annulation automatique en cas de non-paiement.

Quelle est la durée de vie d'un contrat de location

- Elle peut être plus ou moins longue selon les cas.

- Si le bailleur est une personne physique, le contrat de location peut être conclu pour une durée qui peut varier de 3 à 6 ans.

- Si le bailleur n'est pas un particulier (ce serait alors une société), le contrat est conclu pour une durée au moins égale à 6 ans (Art. 4 de la loi du 22 juin 82).

- Il peut arriver que le bailleur, personne physique ou son conjoint, s'établisse hors de France et le contrat de location pourra alors être de durée inférieure si celle-ci se justifie par le retour en France et si le logement loué constitue la résidence du bailleur. Ce motif doit être mentionné dans le contrat de location.

A l'expiration du terme fixé par le contrat de location, celui-ci se renouvelle pour une période qui ne peut être inférieure à 3 ans, au profit du locataire occupant personnellement les lieux sauf si le bailleur ou le locataire notifie son refus de renouveler le contrat.

Le refus de renouveler le contrat de location

- Le bailleur peut refuser de renouveler le contrat mais ce refus doit être fondé soit par :

- Une décision de reprendre le logement pour l'habiter lui-même ou pour un de ses proches.

- Une décision de vendre.

- Un motif légitime et sérieux, notamment l'inexécution par le locataire de l'une des obligations lui incombant.

Mais le locataire peut contester ce caractère légitime et sérieux devant la commission départementale des rapports locatifs qui émet un avis dans un délai de deux mois. Les parties ne peuvent agir en justice avant d'avoir reçu l'avis de la commission qui doit être joint à la demande en justice, ou tout au moins avoir laissé passer le délai de 2 mois en cas de silence de la commission (Art. 8 de la loi Quilliot).

- Le locataire peut également refuser de renouveler le contrat de location mais ce refus n'a pas à être fondé.

- Dans tous les cas, il faudra que le congé soit notifié au locataire ou au bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception ou signifié par acte d'huissier. Le délai de préavis est de 3 mois et il court à partir du 1^{er} jour du mois suivant la réception de la lettre recommandée. A l'expiration du délai de préavis, le locataire est déchu de tout titre d'occupation sur le logement. Toutefois, en cas de mutation ou de perte d'emploi, le locataire peut notifier son congé au bailleur en observant un délai de préavis réduit à un mois.

De quelle manière s'exerce le droit de résiliation

- Quand le bail dure 3 ans, le bailleur ne peut reprendre son bien entre-temps mais il peut, en fin de location, récupérer son logement sans justification.

- Le contrat de location peut être résilié par le bailleur ou le locataire pour des raisons financières, personnelles, familiales, professionnelles ou de santé. Dans ce cas, le congé indique le motif à peine de nullité (Art. 17, al. 3).

- Le droit de résiliation et le droit de non-renouvellement du contrat de location, ne peuvent être exercés à l'égard de tout locataire âgé de plus de 70 ans et dont les ressources sont inférieures à une fois et demie le SMIC, sans qu'un logement correspondant à ses besoins et ses possibilités ne lui soit offert. Toutefois, ces dispositions ne sont plus applicables si le bailleur est âgé de plus de 60 ans.

- Si le contrat a été conclu pour une durée égale ou supérieure à 6 ans, le bailleur, particulier, peut résilier le contrat de location au terme de chaque année à condition qu'une clause du contrat l'y autorise en vue de reprendre le logement pour l'habiter lui-même ou le faire habiter par son conjoint, ses ascendants, ses descendants ou par ceux de son conjoint. Le congé devra alors mention-

ner les noms, prénoms et adresse du bénéficiaire de la reprise ainsi que le lien de parenté avec le bailleur.

- La résiliation du contrat de location ne peut pas intervenir pendant la première année.

La priorité est donnée au locataire en cas de vente du logement

Au cas où le bailleur se trouverait dans une situation financière critique et serait contraint de résilier le contrat de location pour procéder à la vente du logement, le congé adressé au locataire doit contenir le prix et les conditions de la vente projetée. Celui-ci vaut offre de vente au profit du locataire et cette offre reste valable pendant les deux premiers mois du préavis. Si le locataire accepte l'offre de vente, il dispose d'un délai de 2 mois pour réaliser l'acte de vente ou de 4 mois s'il notifie au propriétaire son intention de recourir à un prêt. A l'expiration de ce délai, la vente devra être réalisée sinon l'acceptation de l'offre de vente deviendra nulle et le locataire sera déchu de tout titre d'occupation.

Au cas où le logement a été vendu à un tiers à des conditions ou à un prix plus avantageux que ceux prévus dans l'offre de vente au locataire, celui-ci s'il n'avait pas accepté cette offre, a la faculté de se substituer à l'acquéreur pendant le délai d'un mois à compter de la notification du contrat de vente qui doit être faite par le notaire.

La persistance du contrat de location en cas d'abandon du domicile par le locataire ou en cas de décès de celui-ci

En cas d'abandon de domicile par le locataire, le contrat de location continue au profit de ses ascendants, descendants, du concubin notoire ou personnes à charge, qui vivaient avec lui depuis au moins un an à la date de l'abandon du domicile.

En ce qui concerne le décès du locataire, le contrat de location est transféré au profit des mêmes personnes dans les mêmes conditions.

A défaut de personnes remplissant ces conditions en cas de décès, le contrat de location est résolu de plein droit.

Dans le prochain numéro du Flash, nous traiterons des droits et obligations du locataire et du bailleur, ainsi que des recours possibles en cas de litige.

Quelques adresses utiles :

- La Confédération générale du logement : 45, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

- L'Agence nationale pour l'information sur le logement (2, bd Saint-Martin, 75010 Paris), renseigne propriétaires et locataires et fournit les adresses des associations qui les défendent.

CAL CAPPON
CLC MORTELECQUE

THOMSON

technique française de renommée mondiale

radio télévision haute-fidélité électro-ménager

Le Spécialiste THOMSON
à CAMBRAI

 **maison
moderne**

rue des clés. tel 81.23.09.

Infute cha dins t'tasse et mets ten mouquo par aud'seur.

Enfonce cela dans ta poche et mets ton mouchoir par-dessus.

Retiens la leçon pour la prochaine fois.

Le **Comptoir Général des Peintures**, Grossiste au service des professionnels,

et des entreprises depuis 20 ans, met à votre disposition :

- **Des produits de qualité**

(Peintures : antirouilles, toitures et bâtiments ; Papiers peints, Moquettes).

- **Son Service Commercial**

(Accueil, Conseil, Livraison)



comptoir général des peintures

peintures et matériels pour le bâtiment et l'industrie



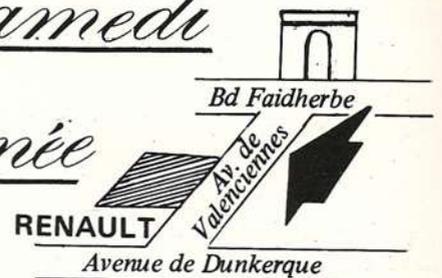
52, Allée Saint-Roch / 59400 Cambrai

TÉL. (27) 81.24.93



RENAULT PORTE NOTRE DAME

ouvert le samedi
toute la journée



Votre concessionnaire et ami STAN LIBERSKI met à votre disposition
un deuxième atelier de SERVICE RAPIDE+RENAULT BOUTIQUE
Entretien. Réparations. Dépannages. Vidanges immédiates,

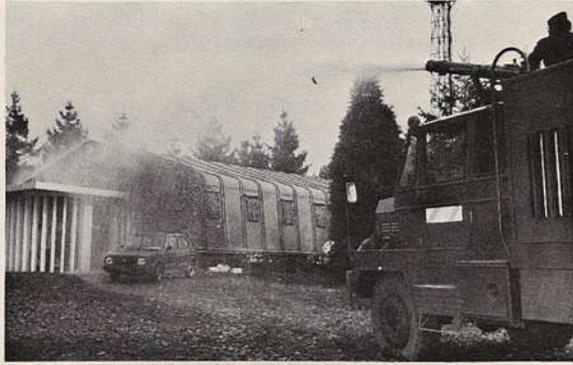
Responsable : J.-C. LOURDAULT

**Exposition permanente de voitures neuves
et occasions garantie OR**

Toujours RENAULT S.A.N.A.C Concessionnaire 200, route de Solesme CAMBRAI .Tél.83.82.56

et maintenant 4, Avenue de Valenciennes (Porte Notre Dame) CAMBRAI Tél. 83.70.70

L'AUMONIER, OÙ DONC EST-IL PASSÉ?



C'est une question qui m'est souvent posée, et où je reconnais maintenant beaucoup d'amitié : « où est-ce que vous étiez ? ». La réponse, je la donne brève et gentille : « Tu sais, le monde militaire de Cambrai n'est pas simple, et il est très éparpillé : j'étais au quartier Mortier, ou chez les gendarmes, j'aurais dû aller aussi à Marcoing, ou à Liéramont... ».

J'ai bien envie aujourd'hui de l'épaissir, la réponse, en vous disant, en essayant de vous dire ce que je fais et ce que je voudrais faire.

Où donc est-il passé, le Padre ?

Première idée, qui n'est pas sottise, mais qui n'est pas forcément bonne : il est à la chapelle !

Ce n'est pas bête du tout, et je ferais certainement bien de consacrer beaucoup de temps à prier à la chapelle : nous vivons tellement à la surface des choses qu'il faudrait multiplier les forages pour atteindre la source...

Mais puisque vous vivez partout, c'est donc partout que je dois être.

Et à la chapelle, vous ne me trouverez, mais alors presque certainement, que le matin de 7 h 30 à 10 h. N'hésitez pas alors à manifester que vous avez envie de me voir, et à oser m'interrompre dans ma lecture ou ma méditation : j'attends, je vous attends... Bon moment aussi que ce début de matinée pour me téléphoner. En dehors de ce créneau, vous avez toute chance de tomber sur un répondeur bien connu, qui peut être amusant à certaines heures, mais fort agaçant à d'autres.

Cette chapelle reste ouverte quand je n'y suis pas. Elle est votre maison, un lieu de calme, de réflexion, de prière, toujours accessible et, vous le dirai-je, trop peu utilisé. Nous pourrions bien périr de ne pas nous donner le droit d'exister.

Pendant que j'y suis, à la chapelle, que je dise aussi qu'elle accueille, tous les dimanches à 11 heures, les militaires et les familles qui souhaitent prier ensemble en célébrant l'Eucharistie. Cette messe, me dit-on, est belle, tonique, nullement ennuyeuse : pourquoi ne pas se l'accorder quand on le veut ? Et puis, il y a des célébrations de baptême, pratiquement tous les dimanches, de mariage aussi, plusieurs fois par an.

Mais quittons la chapelle. On aurait tellement envie en effet de réduire l'église à la sacristie, l'Evangile à la boutique église, l'appel à la vie aux discours religieux !

Où est-il passé, le Padre ? Il est partout, partout où vous êtes.

Pas assez, je le sais, et je le regrette beaucoup, dans nos lieux de travail. Les quelques heures dont je puis disposer dans la journée sont dévorées par les démarches ponctuelles nécessaires, à l'intérieur, et des réunions à l'extérieur. Il y a heureusement le repas de midi, qui peut être une belle performance : comment en effet être attentif à 2 ou 300 personnes sans pour autant jouer le rôle de candidat aux municipales ?

Dès la fin de l'après-midi, la 127, qui a succédé à la Panda de glorieuse mémoire, cette 127 toujours rouge qui s'était échauffée un peu sur la base dans la journée, s'en va retrouver les militaires et leurs familles partout où ils habitent. Et ils ont élu domicile parfois très loin !

Partage de situations dramatiques, préparations de baptême ou de mariage, échanges, discussions se succèdent alors : chaque soir 3 à 5 familles, dont la rencontre était promise et prévue plusieurs semaines à l'avance.

Lorsque je rentre, il est près de minuit, la 127 a fait ses 100 à 200 kilomètres, et le conducteur, s'il est heureux (il l'est souvent), est plutôt fourbu.

Voilà la journée type de l'aumônier. Ainsi appelée, la journée, parce qu'elle ne ressemble à aucune des journées réellement vécues. L'imprévu, dans le « métier » est en effet largement la règle. La vie commande !

Et qu'est-ce que je vends ? Rien.

Je le sais, j'ai surpris quelques-uns de mes amis en disant dans un numéro précédent du Flash 103 que l'aumônier ne servait à rien. Je voulais dire qu'il n'est pas utile comme on l'entend dans notre monde tristement économique-technico-commercial. Je ne vends rien.

Mais je reçois : votre vie, vos peines, vos difficultés, vos joies, vos découvertes, vos interrogations. J'essaie de vivre parmi vous une présence, une amitié, un partage.

Et je propose, j'invite, comme je le peux, à ouvrir les yeux, à ouvrir les mains, à ouvrir le cœur. A regarder plus loin que le bout du nez, à demeurer, ou à redevenir intelligent dans un monde assez dingue, à accueillir l'autre, à vivre enfin en étant pleinement nous-mêmes. Comme je voudrais que nous puissions reconnaître cet appel qui retentit en chacun de nous, et qui est tout simplement l'appel de la vie, à le reconnaître dans l'Evangile ! Et recevoir l'assurance d'une réponse possible, puisque l'Esprit de bien nous est offert. Je rappelle enfin que nous ne pouvons nous en sortir seuls, mais que nous avons absolument besoin de nous retrouver pour regarder ensemble, réfléchir ensemble, agir ensemble : c'est bien cela, l'Eglise.

Je pourrais bien sûr vous faire des recommandations, vous adresser de grandes exhortations. Vous savez que ce n'est pas ma manière. Et puis, je n'ai pas le temps. Il est seize heures, j'ai consacré une partie de l'après-midi, au lieu de courir dans Cambrai, à venir ainsi vous parler, mais la 127 piaffe d'impatience : elle doit aller à Arras.

Baptisée comme elle l'a été, elle sera digne de son aînée, et elle arrivera bien à faire ses 45 000 kilomètres dans l'année.

Une chose sûre : je roule pour vous !

Gérard CROP

HYGIENE BUCCO-DENTAIRE



Santé bucco-dentaire et prévention sont deux valeurs qui dépendent directement du progrès social, économique et culturel d'une société.

Après des traitements rapides et irréversibles, l'extraction, nous avons évolué vers l'extension des soins conservateurs de la dent, dans le but de préserver la fonction masticatrice mais aussi l'esthétique.

Un facteur important intervient à ce niveau : la motivation du patient.

Ce « nouveau » patient ne supporte plus la maladie bucco-dentaire, il est pris à s'astreindre à un régime préventif qui passe par une hygiène rigoureuse et quotidienne.

Qu'est-ce qu'une hygiène rigoureuse ?

Il faut connaître ce qui est atteint. D'abord la dent et sa maladie ; la carie puis les tissus de soutien de la dent ; le parodonte constitué par la gencive, l'os alvéolaire, le ligament alvéolo-dentaire unissant la dent à l'os. L'atteinte du parodonte, c'est

la maladie parodontale, englobant les gingivites, les parodontites, les parodontoses, etc.

Le processus carieux naît dès que certains facteurs sont combinés :

- le facteur alimentaire,
- le facteur local (la flore buccale, particulière à la plaque dentaire),
- le facteur individuel (la résistance de la dent à la carie).

La carie détruit la dent ; elle ne cesse que si elle est stoppée dans son évolution par les soins. Généralement, plus la carie progresse, plus elle devient douloureuse.

A la différence de la carie, les parodontopathies s'installent plus silencieusement, sauf dans certains cas, l'abcès parodontal par exemple.

La présence de plaque dentaire, de tartre provoque une gingivite : la gencive saigne, elle est sensible. Cela entraîne, à long terme, une fente de l'os. En bouche, cette lésion osseuse se traduit par la mobilité dentaire.

L'hygiène passe par le brossage bi-quotidien :

- le matin après le petit déjeuner,
- le soir avant de se mettre au lit,
- brosser toutes les faces dentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la gencive vers la dent, en prenant garde de ne pas lésionner la gencive,
- compléter le brossage dentaire par le brossage gingival léger, afin d'éviter le refoulement gingival lors du mouvement vertical de la brosse. La brosse est de dureté moyenne et même souple. Cette brosse est changée régulièrement ; une brosse utile est une brosse dont les poils sont parallèles.

4 fils de soie dentaire s'avèrent être un adjuvant intéressant quand il y a une malposition dentaire.

Donc, deux pôles d'action pour lutter contre les maladies bucco-dentaires, l'un au fauteuil du cabi-

net dentaire, l'autre devant le lavabo :

- les soins dentaires afin d'enrayer l'évolution de la carie,
- le détartrage et le brossage adapté.

Un dernier point, enfin, une extraction déséquilibre le schéma masticatoire. Théoriquement, toute dent extraite devrait être remplacée par une prothèse fixe ou mobile.

I n'a rin qui passe sins qu'in rapasse.
Il n'y a rien qui passe sans revenir. Celui qui agit mal, subira un jour ou l'autre les conséquences.

Un incident technique?
Appelez

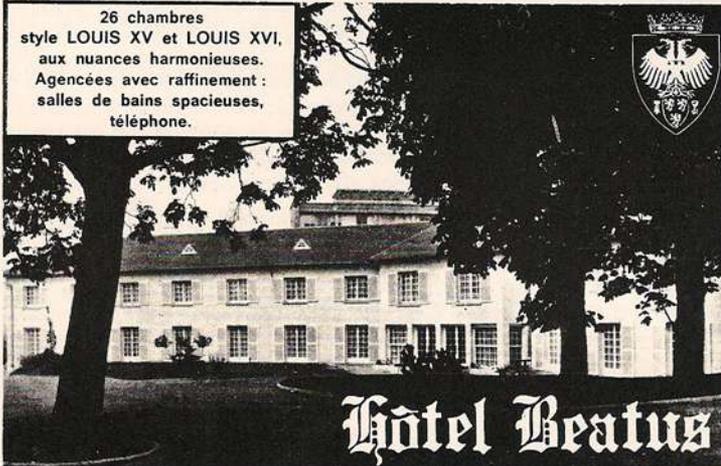
83-83-04



140 ter route de Solèsmes
CAMBRAI

DEPANNAGES (RADIO, TELEVISION, ELECTRO-MENAGER) SONORISATION

26 chambres
style LOUIS XV et LOUIS XVI,
aux nuances harmonieuses.
Agencées avec raffinement :
salles de bains spacieuses,
téléphone.



Hôtel Beatus

*** NN

satisfait les plus difficiles

situation privilégiée
1.300 m du centre ville
architecture Ile-de-France,
agréable cadre de verdure,
confort luxueux, calme,
ambiance accueillante

38, route de Paris - Cambrai

(direction Saint-Quentin par RN 17)

Tél. 81.45.70 - 71

Télex 82.211 Incomex Cambr
(Pour Hôtel Beatus)

(Garages particuliers)

SUZANNE DELVOYE JANIN N'EST PLUS

Les obsèques du capitaine pilote et chirurgien dentiste de l'armée de l'air, Suzanne Delvoye-Janin ont eu lieu le 10 juillet 1982 en l'église Saint-Pierre de Mons-en-Barœul (Nord).

De nombreux officiers du service de santé, de l'A.N.O.R.A.A. dont elle était membre, de l'A.N.S.O.R.A.A., du monde combattant avec leur drapeau, un détachement de l'armée de l'air de la Base 103 de Cambrai ainsi que bien d'autres personnalités se déplacèrent pour lui rendre un dernier hommage.

Née le 28 juillet 1912 à Belleville-sur-Meuse, elle termine ses études secondaires puis celles de chirurgie dentaire à Nancy. Comblé par la réussite de sa fille, son père lui offre son premier baptême de l'air, celui qui va la consacrer aviatrice.

En mai 1939, elle suit des cours de pilotage à l'Aéroclub de Nancy-Tremblaine. Après l'obtention de ses brevets, elle décide qu'elle sera aviatrice. Hélas, la guerre viendra arrêter ses projets.

Installée dentiste à Verdun, elle va commencer la guerre clandestine, prenant une part active à la résistance, au sein des groupes F.F.I. de la région « C » du département de la Meuse, sous les ordres du colonel Grandval. Elle se charge tout d'abord d'héberger, nourrir et habiller les parachutistes anglais et américains, les convoyant ensuite depuis Verdun jusqu'à la frontière suisse, puis devient chef du service médical F.F.I. du département de la Meuse. Parallèlement, elle aide les réfractaires, transmet les renseignements militaires, transporte des documents, des armes et des munitions au maquis.

Nommée lieutenant le 1^{er} septembre 1944, elle est affectée A.F.A.T. le 1^{er} janvier 1945 et prend la direction des auxiliaires féminines de l'armée de terre. N'ayant pas l'âme administrative, elle obtient de l'armée un 4 x 4 et part pour l'Allemagne où elle réussit à obtenir 9 véhicules en dehors de la zone française, moyens de transport avec lesquels elle participe au rapatriement des prisonniers français.

Du 6 mai au 15 août 1945, Suzanne Delvoye Janin ramène quatre convois composés de 38 véhicules de marques diverses et 650 prisonniers et déportés, ceci sur sa propre initiative.

La guerre terminée, sa passion, l'aviation, reprend le dessus. Elle vend son cabinet et s'installe à Paris

afin de pouvoir s'adonner pleinement à ses activités aériennes.

Elle effectue des stages à l'école de Saint-Yan puis à l'école des moniteurs de Challe-les-Eaux, négligeant sa profession.

En 1950, la guerre d'Indochine commence, Suzanne Janin dépose une demande d'engagement.

Malheureusement, il n'est pas prévu de branche féminine dans la spécialité de pilote d'avion. C'est donc en qualité de chirurgien dentiste qu'elle se voit offrir un poste dans le C.A.F.A.E.O. (Corps des auxiliaires féminines d'administration en Extrême-Orient) avec le grade de capitaine que lui confère son diplôme.

Qu'importe, elle met en gérance son cabinet médical et s'engage pour cinq ans le 13 avril 1951, pour s'embarquer sur la « Marseillaise » en direction de Saïgon.

Elle s'aperçoit rapidement que son envie de voler prédomine et rencontre à cet effet le général Chassin, lui exposant son désir d'être pilote. Celui-ci lui conseille d'achever son séjour dans le C.A.F.A.E.O. et de s'engager dans l'armée de l'air par la suite.

Sur ce conseil, elle rentre en France et s'engage une nouvelle fois, mais en tant que pilote. C'est à ce moment-là que les difficultés apparaissent : les cadres sont au complet : plus de place d'officier... Tout ce que l'on offre au capitaine Janin, c'est une 6^e catégorie ou autrement dit, le grade de caporal-chef, service actif.

Par amour du pilotage, elle renonce aux avantages matériels et à la situation que lui conférerait le titre d'officier et accepte cette unique solution.

Rengagée pour deux ans, elle arrive à nouveau à Saïgon le 6 avril 1953, croisant Valérie André qui en est partie la nuit précédente.

Détachée à l'Ela 52 à Ton-Son-Nhut sous les ordres du commandant Hily, elle devient la 2^e femme pilote et la première en Indochine.

Pilote de Morane 500 Briquet, elle participe à de nombreuses opérations d'évacuation sanitaire des blessés, accomplissant de jour comme de nuit les missions les plus périlleuses.

Elle apporte son aide efficace aux détachements isolés du Laos où, à peine arrivée, elle abandonne sa combinaison de pilote au profit d'une blouse blanche, pour pratiquer à nouveau des soins dentaires.

Possède, à son actif, 380 heures de vol en tant que pilote et 290 sorties dont 86 missions de guerre n° 2.

Rentrée en France en 1954, elle est affectée au ministère de l'Air comme chirurgien dentiste, d'où elle est détachée au centre de Saclay puis à la S.C.A.N. à Châtillon-sous-Bagneux.

Elle quitte l'armée de l'air en 1957, après avoir voulu créer une aviation féminine sanitaire avec un statut calqué sur celui des convoyeuses. Un projet de décret fut même élaboré mais n'aboutit pas.

Suzanne Delvoye Janin était : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939/45 avec citation, Croix de guerre Toe avec palmes, médaille de la Résistance, médaille de l'Aéronautique, médaille coloniale d'Indochine, médaille du service santé et la grande médaille d'or de l'Aéroclub de France.

Le médecin général Valérie André a écrit dans les condoléances adressées à M. Delvoye : « Ses grandes qualités de courage et de tranquille détermination ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue et appréciée dans le cheminement de sa carrière ». Sa vie exemplaire et son inaltérable dévouement resteront présents à leurs mémoires.

Capitaine (CR) Myrone CUICH



Al est toudis sul pas d'chelle porte, comme eine aloette su eine varoque. Elle est toujours sur le pas de sa porte, comme une alouette sur une motte de terre.

Elle est toujours à guetter ce qui se passe en dehors de chez elle.

Chou qu'in sait faire, cha n'est pas lourd à porter.

Ce que l'on sait faire, ce n'est pas lourd à porter.

Le savoir-faire est plus précieux que les outils.

LE «RENDEZ-VOUS» DES FALKLANDS



Pendant quelques semaines, les îles Falklands ont été à la pointe de l'actualité.

Du même coup, nous sommes informés de leur situation géographique, à l'extrême-sud du continent américain, de la rudesse du climat, des 1 800 habitants et des 600 000 moutons qui peuplent cet endroit désolé.

De nombreux rappels historiques ont été faits dernièrement. N'est-ce pas le comte de Bougainville qui, le premier, reconnut ces îles inhabitées ? Peu après, des Malouins vinrent défricher avec succès les terres et assurer une pacifique prospérité (d'où le nom de Malouines).

Ils furent délogés par les Espagnols qui, à leur tour, cédèrent leur

place aux Anglais. La reine Victoria, soit dit en passant, n'eut jamais à s'occuper des Falklands, contrairement à tout ce qui fut dit récemment.

Par contre, il semble très surprenant que peu de personnes aient remarqué que pour la seconde fois au cours de notre XX^e siècle, ces îles sont mises en vedette.

Au début de la Première Guerre mondiale, l'amiral allemand Von Spee se trouve avec son escadre (Scharnorst, Gneisenau, Nürnberg) en Amérique du Sud. Le 20 septembre, il passe devant Tahiti et bombarde Papeete défendu par 150 marins français, appuyés par la vieille canonnière Zélé qu'il torpille.

Pressé, Spee n'insiste pas, il se fait rejoindre par le Dresden et le Liefzig quand il apprend le 18 octobre que l'escadre anglaise de l'amiral Cradock (croiseurs Good Hope, Monmouth et Glasgow) a doublé le cap Horn. Le 1^{er} novembre 1914, la rencontre a lieu à la hauteur du cap Coronel (Chili) : l'attaque des cuirassés allemands est foudroyante et, en quelques salves, le Good Hope et le Monmouth sont coulés. Spee décide alors de rallier l'Allemagne et double à son tour le cap Horn le 2 décembre.

A cette époque, se trouve à Londres un tout jeune ministre de l'Amirauté : Sir Winston Churchill.

Dans la matinée du 4 novembre, il est alerté du désastre subi par la Home-Fleett. C'est le premier revers naval sérieux depuis plus d'un siècle. Il faut réagir et laver l'affront.

Au risque d'affaiblir l'amiral Jellicoe en mer du Nord, l'amiral Sturder, deuxième lord de la mer, prend

la tête de trois croiseurs et reçoit l'ordre de gagner l'Amérique du Sud.

Arborant très haut l'union Jack : le Princess Royal, l'Invincible et l'Inflexible gagnent au plus vite l'Atlantique sud.

Au matin du 8 décembre, ils sont à Port-Stanley, rade des îles Falklands, au moment précis où Spee, qui ignore tout de leur présence, aborde l'archipel.

Dès qu'il aperçoit les navires anglais, l'amiral allemand fait demi-tour et file... aussitôt poursuivi par l'Invincible et l'Inflexible qui, plus rapides (27 nœuds contre 23), ne tardent pas à le rattraper. Le combat s'engage à 13 heures. Trois heures plus tard, les canons de 305 des croiseurs anglais ont envoyé par le fond le Scharnhorst, avec lequel disparaît Graf Von Spee, le Gneisenau, le Liepzig et le Nürnberg. Seul le Dresden parvient à s'échapper : il sera détruit le 14 mars 1915 près de l'île Mas a Fuera (Chili).

Le lion britannique avait rétabli les choses dans leur juste mesure. Le destin exceptionnel du jeune lord de l'Amirauté Winston Churchill était en marche. La bataille des Falklands donnait la liberté des mers, des approvisionnements et du ravitaillement au service des armées alliées.

Michel BACQUET
Secrétaire du syndicat
d'initiative de Cambrai

*I n'feut pos buquer su l'tiète dins viau, cha l'apprent à hurter.
Il ne faut pas frapper sur la tête d'un veau, ça l'apprend à heurter.
La violence engendre la violence.*

Il vous faut de l'argent. Vite. Très vite.

Dans la vie, on ne peut pas tout prévoir. Parfois les économies ne suffisent pas à combler un besoin d'argent imprévu.

Alors, que faire ?

Les avisés vont à la Société Générale et demandent un prêt personnel. La Société Générale peut leur prêter très rapidement, et suivant leurs possibilités de remboursement.

Et à la Société Générale, on ne leur demande pas pour quel usage. C'est leur affaire.

Renseignez-vous auprès de nos spécialistes.

Ils vous conseilleront sur le choix de la meilleure solution.

- CAMBRAI : 9, rue du G^l de Gaulle
- CAUDRY : 3, rue Roger Salengro
- ESCAUDCEUVRES : 2, rue J. Jaurès
- IWUY : 40, rue du Maréchal Foch
- LE CATEAU : 21, P^l Anatole France

 **Société Générale**
le bien-être à sa banque

LANDIVISIAU-CAMBRAI

670 km en 4 jours



Mardi 15 juin

LANDIVISIAU - MORLAIX - GUINGAMP - ST-BRIEUX - LAMBALLE - DINAN - 175 km - 7 h = 25 km/h.

Surprenantes les côtes de Bretagne surtout celle de Plounevez Moedec (Gast !).

Mercredi 16 juin

DINAN - DOL - PONTORSON - AVRANCHES - VILLEDIEU - VILLERS - CAEN - 165 km - 6 h 30 = 25 km/h.

La Normandie est verte. Pourquoi ?... Il y pleut (parfois).

Jeudi 17 juin

CAEN - LISIEUX - NEUBOURG - LOUVIERS - LES ANDELYS - GISORS - BEAUVAIS - 200 km - 8 h = 25 km/h.

Il ne pleut pas et pour cause, il y a du vent (de face bien sûr).

Vendredi 18 juin

BEAUVAIS - BRETEUIL - MOREUIL - ALBERT - BAPAUME - CAMBRAI - 130 km - 4 h 30 = 29 km/h.

Plus on approche du Nord et plus on sent les frites... une fois.

Le club cyclo de la Base aérienne 103 continue son programme. Après les « Monts du Cambrésis », « Reims-Cambrai », et les « 103 heures de Cambrai », c'est la grande sortie « LANDIVISIAU-CAMBRAI » prévue au calendrier, du 15 au 18 juin.

Comme il est aisé de le constater en regardant les étapes, la moyenne horaire de ce périple se situe aux environs de 25 km/h, passant même à 29 km/h le dernier jour !

Cependant, cette estimation s'avère purement théorique car, en tenant compte des ralentissements occasionnés par la traversée des agglomérations (feux, stops, circulation...) on peut alors tabler sur une équivalence de 30 km/h sur route.

Si aux yeux de certains puristes, l'allure peut paraître élevée pour des cyclotouristes, je leur rétorquerais

que BORDEAUX-PARIS (600 km) version « cyclo » s'est fait en 21 h soit 28,5 kilomètres/heure !

Il faut admettre que notre équipe en est assez loin.

Sans pour autant chercher à justifier cette moyenne qui peut effrayer certains amateurs de la petite reine, une explication de cette bonne prestation mérite d'être donnée.

1^{er} jour

Nous ne savions pas quel rythme adopter mais nous étions cependant guidés par l'impératif d'arriver à DINAN avant 18 heures, afin d'écartier l'éventualité qu'un imprévu de dernière minute nous empêche de rallier à l'heure voulue la caserne du 9^e R.C.S., lieu où notre hébergement devait être assuré.



Nous avons donc adopté une allure « pour voir », ni course, ni promenade, qui satisfaisait notre petit groupe : tout le monde suivait...

2^e jour

Deux facteurs importants sont intervenus.

1) La pluie ayant décidé de nous accompagner, nous raisonnâmes mathématiquement pour arriver à cette conclusion : moins de temps on reste sous la pluie, moins on est mouillé !

2) Ce jour-là, nous nous faisons une fête de pouvoir suivre devant notre petit écran, bien au sec, le premier match de notre équipe nationale de football contre l'Angleterre, dans le cadre du « MUNDIAL ». Comble de malchance, il n'y avait pas de salle télé et la France perdit 1-3...

3^e jour

Nous avons continué sur notre lancée : puisque ça roulait bien, pourquoi s'arrêter ?

Et pourtant, ce jour-là, 200 km avec le vent de face, ce fut dur-dur !

4^e jour

Le psychisme allait prendre le dessus sur la fatigue. A 130 km du but, on ne sentait plus les pédales mais l'odeur ô combien alléchante du repas proche (peut-être des frites ?...). Cela allait nous changer de l'habituel sandwich au jambon avalé en vitesse...

Et pourtant, si nous avions su ce que « Charly » (le gérant) nous avait préparé (un de ces petits repas dont il est le seul à posséder le secret), nous aurions mis les « bouchées doubles » !

Quelques anecdotes (avec le sourire)

L'ami Bernard (Marchand), en vieux routier briscard, nous a simulé deux fausses crevaisons dans deux côtes où il donnait l'impression de peiner... Mais, assurément, si ce n'est là le fruit du hasard, ce sont tout au moins les ficelles du métier qui permettent de récupérer un peu en conservant la tête haute !

Pour couper court aux mauvaises langues qui ont affublé Lionel (Van de la Noie) du sobriquet de « suceur de roues » (REIMS-CAMBRAI) nous affirmons que cela est FAUX. Dans toutes les descentes, il était devant !...

Marc (Jourdain), le régional de l'étape CAEN-ROUEN, s'est senti des ailes dans certaines bosses qu'il connaissait bien. Mais il faut savoir doser son effort et les derniers kilomètres lui furent aussi longs que pénibles...

Et puisque l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, j'avoue que j'ai fait de la « portière » (manœuvre qui consiste à s'accrocher à la portière d'une voiture pour rattraper le retard sur le peloton). Oui, je le reconnais, mais je ne l'ai fait que pour pousser un camion qui roulait péniblement à 10 km/h dans la montée de LOUVIERS.

En conclusion et en taquinant un peu certains « dégonflés », j'espère que ce petit récit leur donnera des regrets mais aussi des « ailes » : reprenez vos vélos et commencez donc tous à vous entraîner pour l'année prochaine ! Plus on est de cyclistes plus on pédale !

Adjudant-Chef LURKA
B.P.A. - Poste 24.17

**Chez vous,
au café,
*déguster***



Super 49 - Blonde
Spéciale blonde - Pilshem
Christmas - Terken
Soda - Limonade **KRAK**

ROUBAIX 26.92.26

CAMBRAI 81.23.78

SPORTS

Relais cyclo-pédestre

Jeudi 21 octobre 1982, le GERMAS 15/012 remettait en jeu la coupe du DAMS 14/094 lors du désormais traditionnel relais cyclo-pédestre, la grande classique 3^e du nom.

Sur un parcours sélectif de 8 km pour les cyclistes et de 4,5 km pour les coureurs à pied, les six relayeurs de chaque équipe allaient déployer toute leur énergie pour la récupération du trophée...

La lutte allait être âpre puisque pas moins de 13 équipes étaient engagées, parmi lesquelles les commandements base et la 12^e escadre, respectivement très brillamment représentés par le Colonel MATHIEU d'une part, et le Lieutenant-Colonel LE BRETTON d'autre part.



Cela s'annonçait on ne peut mieux avec participation de tous les services de la base, fait qui mérite d'être souligné.

D'emblée, le GERMAS affirmait ses prétentions et, après les efforts soutenus de ses représentants, remportait la course malgré une magnifique remontée, œuvre de l'équipe du DAMS, fort bien emmenée par son chef : le Capitaine BRUNEL.

A l'issue de ces épreuves, le Colonel MATHIEU récompensa les trois premières équipes ainsi que celle de la 12^e escadre, la seule à participation féminine.

La coupe restera donc, une année de plus, au 15/012. Rendez-vous l'année prochaine...

1^{er} GERMAS 1 en 1 h 42'30'', 2^e DAMS en 1 h 44'50'', 3^e GERMAS 2 en 1 h 45'15'', 4^e CDT BASE en 1 h 46'30'', 5^e MT en 1 h 49'30''.

El pus mechainte reu d'ein car, ch'est chelle qu'al crie l'plus fort.

La plus mauvaise roue d'un chariot est celle qui grince le plus.

Celui qui crie le plus fort, est souvent celui qui en fait le moins.

Vous avez dit « volley » !

Ils sont issus de toutes les unités de la base ; vous les côtoyez au mess. Mais savez-vous qu'ils appartiennent à l'équipe la plus récompensée de ces cinq dernières années ?

Eh oui, ce sont les joueurs de l'équipe de volley-ball, qui défendent les couleurs de la Base aérienne 103 dans toute la 2^e région aérienne et dans les tournois cambrésiens et douaisiens. Il y a quatre ans, ils nous représentaient déjà à LILLE, SAINT-OMER, ARRAS et VALENCIENNES.

Leur force, ils ne la tirent pas seulement de leur expérience en volley-ball, mais aussi d'une bonne entente sur le terrain, comme dans la vie. A chaque appel de leur « coach », ils répondent tous « présent ».

Ils ne jouent pas que pour eux, ils jouent aussi pour vous. Alors, adressez un petit encouragement aux : Capitaine LEROUX, Lieutenant BABIOL, Adjudant LEROUX, Adjudant BERNARD, Sergent-Chef DELMOTTE, Sergent LACQUEMENT, Sergent VICHERY, Sergent BASELY, Sergent MAISSE.

Vous pouvez aussi remercier les joueurs qui, dans les moments difficiles, leur ont rendu service : Adjudant-Chef RICHARD, titulaire de 77 à 81, Adjudant-Chef CAUVEZ, Adjudant-Chef LURKA.

Pourquoi l'équipe la plus récompensée de la Base ? Jugez vous-même...

Saison 77-78

- Création de l'équipe « Nouvelle formule »
- 1^{re} au tournoi de la 21^e division militaire territoriale
- 1^{re} au tournoi sports armées jeunesse de la Base aérienne 103

Saison 78-79

- 1^{re} au tournoi de la 21^e division militaire territoriale
- 1^{re} au challenge Bruno DAULNY de Cambrai
- 1^{re} au tournoi sports armées jeunesse de la Base aérienne 103
- Demi-finaliste du championnat régional de la 2^e région aérienne

Saison 79-80

- 4^e au challenge Bruno DAULNY de Cambrai
- 4^e au challenge intercorporation de la ville de Cambrai
- 1^{re} au tournoi sports armées jeunesse de la Base aérienne 103
- 1^{re} au championnat régional de la 2^e région aérienne
- 3^e au championnat national de l'Armée de l'Air

Saison 80-81

- 2^e au tournoi d'Haynecourt en extérieur
- 4^e au challenge intercorporation de la ville de Cambrai
- 1^{re} au tournoi sports armées jeunesse de la Base aérienne 103
- Demi-finaliste du championnat régional de la 2^e région aérienne

Saison 81-82

- 1^{re} au tournoi sports armées jeunesse de la Base aérienne 103
- 2^e au tournoi sports armées jeunesse du 58^e régiment d'artillerie de Douai
- 1^{re} du challenge Bruno DAULNY de Cambrai
- 4^e du challenge intercorporation de la ville de Cambrai
- Finaliste du championnat régional de la 2^e région aérienne

Si vous désirez entrer au sein de cette grande famille, adressez-vous au responsable de l'équipe : le Sergent LACQUEMENT du service des sports (poste 26.23).



Equipe ayant terminé 3^e au championnat national de l'Armée de l'air. Saison 79-80.

UN POT DE L'AMITIÉ

Pour le départ en retraite de l'Adjudant ISAAC



Dernièrement au mess des sous-officiers, l'Adjudant ISAAC, chef de l'agence postale de la Base aérienne 103 « René Mouchotte » a fait ses adieux à la base mais aussi à sa vie militaire.

Devant une assistance nombreuse composée du Lieutenant-Colonel ROBERT, commandant en second de la base, des différents chefs de « Moyens » et commandants d'unités, de M. HERBET, receveur principal des P.T.T. de Cambrai, de M. LOMBARD inspecteur central,

WEBESTER du service commercial des P.T.T. de Cambrai, de MM. DESOTE et LEMAIRE du service commercial de la direction des P.T.T. de LILLE, de ses nombreux camarades civils et militaires, le commissaire capitaine ROUBY, chef des services administratifs 30/103, prononça le discours d'usage en soulignant avec éloges les tâches qu'il avait exécutées notamment pendant ses 17 années dans le Cambrésis.

Engagé le 26 janvier 1954 à Aulnat, il sert successivement sur les bases de Chambéry et de Luxeuil avant d'être nommé sergent le 1^{er} juillet 1956. Affecté à Sidi Slimane (Maroc) le 8 août 1956, il séjourne sur ce territoire jusqu'en mai 1961, date à laquelle il rejoint la base de Tours qu'il quitte en octobre 1965 pour venir à Cambrai.

Nommé sergent-chef le 1^{er} avril 1966, spécialiste fusilier commando de l'air, il est appelé au cours de sa carrière à se reconvertir dans une autre fonction qui l'amène le 19 février 1970 à occuper le poste de gérant de l'agence postale ; poste qu'il dirige alors avec une parfaite compétence.

Promu adjudant le 1^{er} octobre 1983 « Joseph » pour tous ses amis, a mené parallèlement à sa carrière

militaire une activité sportive intense. Cette dernière lui valut l'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports. Entraîneur de l'équipe de football de Beauvois de 1966 à 1976 ; puis de celle de Bourlon de 1976 à 1978, il fut l'un des piliers de la non moins célèbre équipe des « vétérans » de la Base de Cambrai, qui sans être invincible fut longtemps invaincue à la fois dans son groupe et sa catégorie.

Atteint inéluctablement à 47 ans par la limite d'âge des sous-officiers, l'adjudant ISAAC nous quitte au terme d'une carrière de 29 années consacrées à l'armée de l'air.

Avant de prendre le pot d'adieu qui était essentiellement ce jour-là, le pot de l'amitié, ce sous-officier se vit remettre un cadeau souvenir, moment intense d'émotion où ses nombreux collaborateurs et amis ne manquèrent pas de lui témoigner leur sympathie.

*Mes gins, mes gins, mes tiots gins.
Mes amis, mes chers amis.*

PRUVOST SPORTS



CAMBRAI
(27) 81.37.56

Spécialiste
de
cordages raquettes

Pierre DHAUSSY

Patins à glace
Flockage maillots
Gravures sur coupes
Prix spéciaux aux Clubs

CARNET

ARRIVÉES



SGT	CAFFIN Xavier	S.A. 30/103	SGT	BORG Christian	E.C. 02/012
CLC	CAYET Pascal	E.P. 23/103	SGC	BERCE Paul	G.E.R.Ma.S. 15/012
CLC	LASSAGNE Joël	S.A. 30/103	SGC	BOCQUET Philippe	G.E.R.Ma.C. 16/103
CLC	OLIVIER Eric	G.E.R.Ma.C. 16/103	SGC	LEDUC J.-Marie	G.E.R.Ma.C. 16/103
CLC	DELOSSE Bruno	E.R.T. 17/103	SGC	DUQUESNOY Alain	G.E.R.Ma.C. 16/103
SGC	DOBY Yves	G.E.R.Ma.C. 16/103	CLC	PERIER Jean	M.T. 10/103
CLC	HENRY Dominique	S.A. 30/103	SGC	COMA Joël	G.E.R.Ma.C. 16/103
CLC	FEBURIE Philippe	D.R.Mu. 04/652	SGC	KAMEZAC Paul	MGx 40/103
CLC	MARTEL J.-Marc	S.M. 50/103	ADC	BLANC Robert	G.E.R.Ma.S. 15/102
CLC	DUBY Fabrice	E.C. 02/012	SGT	GRZESZAK André	G.E.R.Ma.S. 15/012
CLC	MONNERIE Xavier	E.C. 01/012	SLT	CROIZER Marc	E.C. 00/012
CLC	FREGONESE Bruno	G.E.R.Ma.S. 15/02	ADJ	VITEL Michel	M.Gx 40/103
CLC	DAMIL J.-Luc	E.C. 03/012	CDT	DELCOURT Patrice	12° E.C.
BGA	AUBRY Daniel	Brigade Gendar.	LTT	STRALEC Eric	G.E.R.Ma.S. 15/012
LTT	CHARTON Frédéric	E.C. 00/012	LCL	BOITTE Jacques	M.O. 05/103
LTT	GAIA Eymard	S.S.N. 22/103	ADJ	DEVILLERS Maurice	S.T.B. 82/103
CLC	COLAS Patrice	G.E.R.Ma.S. 15/012	SGC	THOMAS Pascal	G.E.R.Ma.S. 15/012
CLC	RAMBAUD Pierre	E.C. 01/012	SGC	PROY Bernard	E.R.T. 17/103
CLC	MOUTARD Patric	E.C. 03/012	MAJ	KREMPEL Bernard	E.C. 01/012
CLC	HURTRELLE Noël	E.C. 03/012	SGT	DEBUISSON Patrice	M.O. 05/103
CLC	BAILLEUL Eric	G.E.R.Ma.S. 15/012	MAJ	THIEBAULT Daniel	G.E.R.Ma.S. 15/012
CLC	BROQUARD Pascal	E.P. 23/103	SGC	MATON J.-Pierre	G.E.R.Ma.C. 16/103
CLC	ALLOU Roger	G.E.R.Ma.S. 15/012	SGT	GALAND J.-Marc	S.S.I.S. 23/103
LTT	CLOCHARD Christian	C.B. 00/103	ADJ	LAMBERT Anselme	E.R.T. 17/103
LTT	DUBRULLE Joël	S.S.I.S. 23/103	SGT	MAISSE Gérard	G.E.R.Ma.S. 15/012
LTT	SEGALOU Roger	G.E.R.Ma.S. 15/012	SGC	LECLERCQ Marc	E.C. 03/012
CNE	CASSAR Gérard	M.T. 10/103	SGC	PINCHART Emmanuel	E.C. 02/012
SGT	PAILLARD Luc	D.R.Mu. 04/652	CLC	KONSTANTINOFF T.	D.R.Mu. 04/652
ADJ	ALLYNS René	G.E.R.Ma.C. 16/103	ADJ	LESTAVEL René	G.E.R.Ma.S. 15/012
SGC	CARON Frédéric	E.P. 21/103	SGT	HAVEZ J.-Marie	E.C. 01/012
SGC	MERLIER Francis	G.E.R.Ma.S. 15/012	SGT	PEYROT Marc	E.C. 01/012
ADJ	LANGLIN Jacques	G.E.R.Ma.C.	LTT	ESPIEUX Bruno	S.A. 301/03
ADJ	LENOIR Marc	G.E.R.Ma.S. 15/012	MAJ	TANTY Marcel	E.C. 02/012
ADJ	GAROTTE J.-Pierre	E.C. 02/012	CNE	QUETELARD Jean	M.O. 05/103
SGT	DUFEAU Franck	E.C. 01/012	MAJ	SALVARO Guido	E.P. 23/103
LTT	PRANDI André	E.T. 61/300	SGC	LIZEUX Richard	G.E.R.Ma.S. 15/012
SGC	BAZYLEWICZ Marc	B.A.I. 70/103	ADJ	HOYAUX Henri	D.A.M.S. 14/094
SGT	BRAZY Luc	D.A.M.S. 14/094	ADJ	TRZEPALKOWSKI R.	P.A.C.S. 31/665
SGT	DEWEVER Patrick	D.A.M.S. 14/094	SGT	TIZON Michel	S.S.I.S. 23/103
SGT	PLUCIENNIK Jacky	G.E.R.Ma.S. 15/012	ADC	PHILIPPE Christian	E.C. 00/012
CNE	VERON Alain	E.C. 02/012	ADJ	CACHIA Sauveur	S.S.I.S. 23/103
LTT	VILLEMEJANE Philippe	G.E.R.Ma.S. 15/012	CNE	FAVRO Georges	C.L.A. 06/103
ADJ	LINGLIN J.-Pierre	M.O. 05/103	ADJ	ORY Claude	E.E.V.S.V.
SGC	GOUPY A.-Marie	M.S.P. 20/103	COL	MATHIEU Roger	C.B. 00/103 - CDT B.A.
MAJ	PELTIER Henry	D.A.M.S. 14/094	ADJ	BOUFFLERS J.-Marie	S.T.B. 82/103
LTT	FRANÇOIS Richard	12° E.C.	SGC	DUBOIS Jacques	G.E.R.Ma.S. 15/012
ADC	FRAPPART Bernard	M.O. 05/103	ADJ	DRAZDZINSKI Gilles	G.E.R.Ma.S. 15/012
SGT	SCHAUTERDEN Philippe	M.O. 05/103	FSC	IGRAS Irène	M.O. 05/103
ADJ	MYRTIL Edmé	S.T.B. 82/103	CDT	NOEL Patrick	S.A. 301/03
SGT	WOSCIECHOWSKI Richard	M.O. 05/103	AGC	DIAS Alain	D.R.Mu. 04/652
CNE	DELOBELLE Henri	G.E.R.Ma.S. 15/012	ADC	JEGO Jean	E.C. 03/102
CDT	RAYNAL Guy	12° E.C.	ADC	REGLAT Roland	G.E.R.Ma.S. 15/012
SGC	POPA Philippe	M.O. 05/103	MAJ	MONFEUILLARD Yvan	E.S.Gx. 43/103
ADC	CZERBAKOFF J.-L.	G.E.R.Ma.S. 15/012	ASP	VOUTES Pierre	12° E.C.
ADJ	MARCHAND Bernard	E.C. 01/012	ASP	LENNE Georget	12° E.C.
SGC	GUENOT Alain	G.E.R.Ma.C. 16/103	CLC	DENIS Nicolas	E.C. 03/012
SGC	FACQUE Bernard	M.O. 05/103	CLC	DEHAY Xavuer	E.C. 02/012
ADC	DASSONVILLE F.	B.A.I. 70/103	MAJ	RAMIERE J.-Claude	E.R.T. 17/103
ADJ	GUSTAVE J.-Claude	G.E.R.Ma.S. 15/012	LTT	DESCHAMPS P.	C.L.A. 06/103
SGC	FANUCCHI Guy	E.P. 23/103	SGC	LADRIERE René	G.E.R.Ma.C. 16/103
SGC	DELANNOY Guy	E.C. 01/012	ADJ	DEBIEVRE J.-Marie	G.E.R.Ma.C. 16/103
SGT	LECOT J.-Jacques	G.E.R.Ma.S. 15/102	SGT	DERBOMEZ Pascal	S.A. 301/03
ADJ	DELAVAUULT Pierre	G.E.R.Ma.S. 15/012	CNE	VITTEU Alain	S.A. 30/103
SGC	LE SCOUR J.-Pierre	E.C. 01/012	SLT	DELPLANQUE Pierre	C.I.M. 41/103
SGC	THALLOT Serge	E.C. 02/012	SLT	GUSTAVE J.-Marc	C.I.M. 41/103
			SGC	GUERCI Jean	G.E.R.Ma.S. 15/012
			CNE	SALOMON Bernard	E.C. 03/012

SLT GIRIER Guy C.I.M. 41/103
 CLC LOBREAUX Eric E.C. 01/012
 CLC ROSSATO Christophe E.C. 03/012
 CLC FOUQUAY Emmanuel G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ MARQUETTE Hubert S.A. 30/103
 ADJ GARY Gabriel M.O. 05/103
 ADC INGLART Gérard M.T. 10/103
 ADJ LEROY J.-Marie M.Gx. 40/103
 ADJ GALLOY Michel E.R.T. 17/103
 CLC MARIANI Christian E.C. 02/102
 CLC DESTANDAU José G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC PONCET Didier G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC RUTKOWSKI Gilles M.Gx. 40/103
 CLC MOSCHKAU J.-Marc E.C. 03/012
 CLC DESCHAMPS Sylvain E.C. 03/012
 ADJ BONHEUR Norbert S.S.I.S. 23/103
 CLC HERNEQUE Franck M.O. 05/103
 ADJ PERIN Marcel M.Gx. 40/103
 ADC BONAERT Daniel E.C. 03/102
 SGC MOINE Hervé M.O. 05/103
 CLC PEREAL Patrick E.C. 02/012
 SGC PAULET André M.O. 05/103
 SLT BONILLO Wilfrid E.P. 21/103
 ADJ HU Jean-Paul M.O. 05/103
 ADJ CLERCQ Pierre M.O. 05/103
 ADC HELLO Michel E.C. 12°
 SGT MARLIERE Patrick M.O. 05/103
 CNE DORMEGNIE Christian P.A.C.S. 31/665
 CLC LECOMPTE P.-Guy S.A. 30/103
 SGC MAGDELENNE Guy M.O. 05/103
 ADC DUHAMEL J.-Paul E.C. 03/012
 CLC MILBERT Muriel S.A. 30/103
 FSG VIERNE Hélène G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC ANSELIN Henri G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC BLEQUY Jackie E.C. 00/012
 ASP LE GARREC J.-Marc E.C. 02/012
 CLC LEGRAND Claude G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGT DENISSE Eric E.C. 02/012
 SGT BRASSART J.-Marc E.P. 23/301
 CLC LANNOY J.-Luc M.S.P. 20/103
 ADC BLANCHET J.-Claude G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC LANUSSE Eric E.C. 01/012
 CLC BRIANCON Eric S.A. 30/103
 CLC FROISSART Gilles S.A. 30/103
 CLC KLEIN Raymond S.T.B. 82/103
 ADJ ERIPRET Jean S.M.S.A. 13/950
 FAC DEGANG Pierrette M.S.P. 20/103
 CLC BONNIER Rochard S.M. 50/103
 CLC LECHENE J.-Marc G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC DAVE Philippe E.C. 02/012
 ADC PENIN Pierre Brigade Gendarmerie Air

SGT BONMALAIS Bertrand M.T. 10/103
 SGT BOUCHEZ Pascal M.O. 05/103
 SGT BIGOT Patrice E.C. 02/012
 BGA CATTEAU Alexis Brigade Gendarmerie
 LCL CHANTOME Maurice H.M.A. SCRIVE
 SGT CANALS Manuel E.P. 23/103
 MAJ CHAPELLE Jean S.T.B. 82/103
 ADC CLAIE André M.Gx. 40/103
 SGC COUILLAUD Lionel G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ CORNET J.-Charles G.E.R.Ma.C.
 ADJ CAPPAERT J.-Luc E.C. 01/012
 ADC CARPIER Bernard D.A.M.S. 14/094
 COL CHEVALLIER J.-Jacques C.B. 00/103
 SGC CORAL Alain D.A.M.S. 14/094
 SLT CHAVY Patrick E.C. 02/012
 LTT CHERRUEL Guy C.I.M. 41/103
 SGC CARPENTIER Joël G.E.R.Ma.S. 15/012
 MAJ CONSILLE Henri E.R.T. 17/103
 SGC COPIN Charles S.M. 50/103
 SGC DENHEZ J.-Jacques 01/012
 SGC DUCATILLON Philippe E.C. 01/012
 SGT DELEURME J.-Yves E.B. 41/103
 ADJ DUEZ Daniel E.C. 00/012
 SGC DUPUIS Michel S.S.I.S. 23/103
 CLC DHENNIN Hubert S.A. 30/103
 FSC DEVEAUX ép. MANGIN M.O. 05/103
 ADC DOINEL Pierre S.T.B. 82/103
 SGT DARRIET Alain 23/103 E.P.
 ADJ DUDA Marius M.O. 05/103
 ADJ DELECOUR J.-Luc E.C. 02/012
 LCL DAT Lucien E.C. 00/102
 ADC DAVID Marceau B.A.I. 70/103
 MAJ DUPUTEL J.-Pierre E.C. 02/102
 ADC DUHAMEL André S.S.I.S. 23/103
 ADJ DUGOURGEOT Claude E.C. 01/012
 ADJ DUBUS Bernard S.M. 50/103
 ADJ EALET Bernard G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ FOURNIER José G.E.R.Ma.S. 15/012
 MAJ FAUCONNIER Jacques C.L.A. 06/103
 ADC FLAQUIERE Jacques E.C. 01/012
 ADJ GHYSELS J.-Pierre G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGT GIBAS Philippe E.C. 01/012
 MAJ GENGEMBRE Georges C.B.S. 30/103
 SGC GAUDEFROY Bernard M.O. 05/103
 SGT GROSSIERES Bruno S.I.B. 82/103
 ADJ GOORDEN Patrick S.C. 02/012
 ADJ HEAULME Bernard G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ HAUCHARD Maurice D.R.Mu. 04/652
 ADJ HERBIN Ocatve S.T.B. 82/013
 SGT HAVEGHEER Dominique S.S.I.S. 23/103
 ADJ ISAAC Joseph S.A. 30/103
 SGC IZYDORCZAK Casimir G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGT JOUGLET J.-Marc G.E.R.Ma.S. 15/012
 LTT KUNTZ Régis C.L.A. 06/103
 SGC KARANI Bakari E.C. 02/012
 SGC KLEIN Gilles E.R.T. 17/103
 ADC LANNUZEL J.-Paul 12° E.C.
 SGC LECARDEUR Jacky E.C. 02/012
 SGC LEGROS Dominique S.S.I.S. 23/103
 ADC LEBRETON Albert G.E.R.Ma.S. 15/012
 MAJ LANCHAIS J.-Pierre D.A.M.S. 14/094
 ADC LEMARE Gérard G.E.R.Ma.C.
 ADJ LATREILLE Gérard E.C. 03/012
 MAJ LESAGE Paul C.B. 00/103
 ADJ LATOUR Guy D.A.M.S. 14/094
 ADC LARUE Roger E.R.T. 17/103
 CNE LEBAUDY J.-Georges E.C. 03/012
 ADJ LACOURT Daniel P.A.C.S. 31/665
 LTT LELEUX Yves E.C. 01/012
 ADC LEDAMANY G.E.R.Ma.S. 15/012
 CNE LEFORT Roland S.A. 30/103

DÉPARTS

ADC ANDRE Alain G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC AERTS Hervé E.P. 21/103
 ADJ BOULINGUEZ Paul B.A.I. 70/103
 CDT BARDON Guy G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ BIOSCA Christian E.C. 02/012
 ADJ BELLYNCK J.-Paul E.C. 01/012
 ADJ BRIOIS Alain G.E.R.Ma.C.
 SGC BORDES Christian S.S.I.S. 23/103
 FSG BACQUE Maryse E.R.T. 17/103
 FSC BATIA ép. LATOUR S.A. 30/103
 SGT BOTREL Serge G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC BERNARD Dominique S.S.I.S. 23/103
 CDT BARTHOLOMY Jacques E.C. 02/012
 SGT BASNIER Patrick G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC BOUCHACOURT J.-Louis S.R.H. 36/103
 ADC BALLANDRAS J.-Pierre E.C. 02/012



ADC LEFEBVRE J.-Marie G.E.R.Ma.C. 16/103
 SGT LEVEQUE Philippe S.S.N. 22/103
 CNE LEFRANC Jean P.A.C.S. 31/665
 SGT LANOIX Serge E.C. 02/012
 ADJ LAMBRECHT Jacques G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ MICHALACK M.Gx. 40/103
 ADC MILANOLE René G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC MATHON Christian D.A.M.S. 14/094
 SGC MATHY Michel E.C. 01/012
 SGC MENOJ J.-Louis G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGC MANGIN Claude G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADC MATHIUS J.-Pierre S.A. 30/103
 ADC MARHADOUR Joseph G.E.R.Ma.S. 15/012
 CNE MONNET J.-Louis E.C. 02/012
 ADJ MAILLY Michel G.E.R.Ma.C. 16/103
 SGC MORIEUX Marc S.A. 30/103
 ADJ MERLIER Francis G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC ONRAET Didier G.E.R.Ma.S. 15/012
 COL OLIVIER Pierre C.B. 00/103
 SGS OSMANSKI Patrick G.E.R.Ma.S. 15/012
 SGT PARISIS Philippe D.A.M.S. 14/094
 FSC PERICAUD C.L.A. 06/013
 ADC PIETROWSKI Alphonse E.C. 03/012
 MAJ PIEDOUILLET Jacques M.G. 40/103
 SGC PINEAU Philippe G.E.R.Ma.S. 15/012
 CLC PLUVINAGE Alain S.A. 30/103
 SGT PETRIAUX J.-Marie E.P. 21/103
 SGC QUIEVREUX Jacques E.R.T. 17/103
 LTT REYNIER Marc C.B. 00/103
 MAJ ROGERON J.-Claude E.C. 01/012
 SGC REGENT Yvon E.C. 02/012
 SGC RAMS. Bernard S.S.I.S. 23/103
 ADC ROLLOS J.-Claude G.E.R.Ma.S. 15/012
 ADJ SEDENT J.-Pierre E.B. 41/103
 SGC SION J.-François S.S.I.S.
 SGC SERBOURDIN J.-Claude E.C. 02/012
 LTT SAINT BONNET D. C.L.A. 06/103
 ADJ SANYS Michel E.C. 03/012
 SGC STELANDRE Michel S.A. 30/103
 LCL SAUVEBOIS J.-Marie E.C. 00/012
 ADJ SERRES LAFFINEUR F. E.C. 03/012
 ADC STRAPPAZZON René Gendarmerie Air
 SGT SOCHARD J.-Luc S.T.B. 82/103
 SGC TANCHE Bernard C.L.A. 06/103
 LTT TOUZE Christian M.T. 10/103
 SGC TASSOUT Jacky E.C. 02/012
 CLC TAHUTERANI Ralf S.S.I.S. 23/103
 ADC TULLIEZ Hubert S.T.B. 82/103
 ADJ UKLESA Henri S.A. 30/103
 SGC VIVIEN Albert E.C. 02/012
 CNE VEAU Edgard E.C. 01/012
 SGT VOLPE Erick S.T.B. 82/103

Eine fos vu, chint fos cru, eine fos pris ch'est fini.

Une fois vu, cent fois cru, une fois pris, c'est fini.

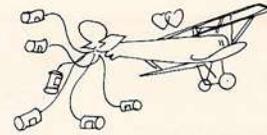
La confiance perdue est difficile à retrouver.

Bo dio d'rue, diape à s'mason.

Bon dieu de rue, diable à sa maison.

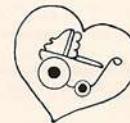
Celui qui est aimable chez les autres, est souvent infernal chez lui avec les siens.

MARIAGES



SGT BLOT Thierry M.O. 05/103 03.07.82
 SGT PRATBERNON Sophie M.O. 05/103 03.07.82
 SGT LELIEVRE Marc E.C. 03/012 03.07.82
 CLC KOPRAS Daniel M.O. 05/103 10.07.82
 SGT DYCHUS J.-Marc E.C. 03/012 17.07.82
 SGT BERNARD GUELE Christian E.C. 02/012 17.07.82
 SGT COUMAILLEAU Georges E.C. 03/012 23.07.82
 SGT PERON Gérard E.C. 03/012 30.07.82
 SGC BOULOGNE Pascal G.E.R.Ma.S. 15/012 28.08.82
 SGT GUYOT Bruno M.T. 10/103 04.09.82
 SGT GABRYSZEWSKI Nicole M.T. 10/103 04.09.82
 CLC DIVRY Fabrice M.T. 10/103 11.09.82
 CLC RENVERSE J.-Luc G.E.R.Ma.S. 15/012 25.09.82
 CLC ROUGE Guy M.S.P. 20/103 16.10.82
 SGT GRZESZAK Patrick G.E.R.Ma.S. 15/012 22.10.82
 CLC PEREAL Patrick E.C. 02/012 23.10.82
 SGC ALEXANDRE Patrick G.E.R.Ma.S. 15/012 30.10.82
 SGT RUFFINO Serge M.S.P. 20/103 20.11.82
 SGT CANCEL Joseph M.S.P. 20/103 27.11.82

NAISSANCES



BOITELLE Vincent 29.04.82
 BARATIN François 21.06.82
 BENOIT Jérémie 27.06.82
 BLAVIN Christine 01.07.82
 CIPRESSO Giovanni 18.07.82
 ST-LÉGER Clément 23.07.82
 LEFEBVRE Céline 26.07.82
 FALEMPIN Julien 29.07.82
 DINOIRD Cécile 30.07.82
 THUILLOT Anne 31.07.82
 CLERGET Amandine 05.08.82
 DEFONTAINE Alban 06.08.82
 LEVRAULT Sylviane 11.08.82
 RUTKOWSKI Caroline 11.08.82
 RENVERSE Aurélie 12.08.82
 LIEGEOIS Frédéric 17.08.82
 PIVETEAU Carole 22.08.82
 CASSIN Franck 24.08.82
 VIGUIE Séverine 14.09.82
 RENNESSON Sophie 18.09.82
 BOCQUET Evelyne 27.09.82
 MAISSE Daniel 03.10.82
 DEVER Marc 06.10.82
 ORZECZOWSKI Rebecca 09.10.82
 LAMOUR Gaelle 13.10.82
 CHOLLET Pierrot 16.10.82
 LAURENT Amélie 22.10.82
 OOGME Mickael 08.11.82
 DAILLIET Mathieu 13.11.82
 TRZEPALKOWSKI Sarah 17.11.82
 LURKA Marie 23.11.82
 DEROMBISE Gael 14.12.82

DÉCÈS

Ils nous ont quittés :

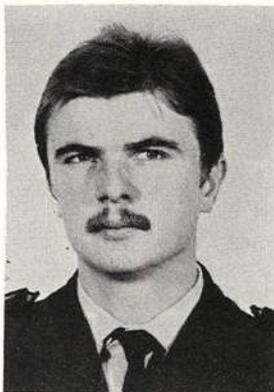
Le 12 août 1982, le Caporal-Chef **LEBRUN Didier** du service médical 50/103

1) Le 6 novembre 1982, le Sergent-Chef **IZYDORC-ZAK Casimir** du **GERMAS 15/012**

Le 13 novembre 1982, l'aviateur **LELIEVRE Alain** du **D.R.Mu. 04/652**

2) Le 1^{er} décembre 1982, l'Adjudant **GOORDEN Patrick** de l'E.C. 02/12 « **PICARDIE** »

Le 13 décembre 1982, Mathilde, enfant de l'infirmière **VAN DE SOMPELE** du service médical 50/103



1



2



Il avait commandé l'escadron de chasse 01/012 « **CAMBRESIS** »

Lundi 29 novembre, au cours d'un vol d'entraînement à basse altitude dans le département de l'Isère, le Lieutenant-Colonel **François TRASSY**, chef des opérations de la 4^e escadre de chasse trouve la mort aux commandes de son appareil, un **Mirage III E** de la Base aérienne 116 de **LUXEUIL**.

Marié et père de quatre enfants, il quittait l'escadron « **CAMBRESIS** » courant mars 82 où il avait brillamment assuré le commandement de cet escadron depuis le 1^{er} septembre 1978.

Sa disparition tragique a été ressentie profondément parmi ses nombreux amis civils et militaires de la région de **CAMBRAI**.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE BANQUE QUI VOUS CONNAIT.



CREDIT LYONNAIS

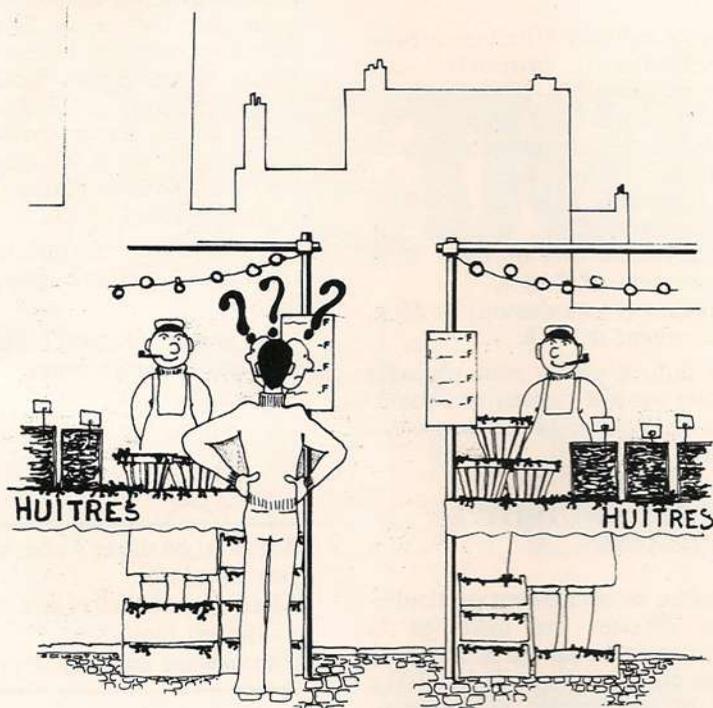
3, rue du Général de Gaulle

59400 CAMBRAI – TÉL. 81.57.50

Permanence B.A. 103:
les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois
au Mess des Sous-Officiers de 11 h 30 à 13 h 30

SAVOIR ACHETER

Les huîtres



Leur origine exacte est mal connue, mais il est probable que les premiers hommes, qui vécurent de cueillette avant de se mettre à chasser, connaissaient déjà les huîtres. Ceux du moins qui vivaient en bord de mer. Comment expliquer autrement l'origine de ces tas énormes, véritables buttes de coquilles vides, que l'on retrouve à proximité des côtes, aussi bien au Danemark qu'en Vendée ? Les Grecs connaissaient déjà les huîtres qu'ils mangeaient pochées. Et c'est un Romain qui mit au point, dans l'Antiquité, la première technique d'élevage des huîtres en parc.

TROIS TYPES D'HUITRES

* L'huître plate :

Ostrea edulis.

Elle fut la seule à être connue et consommée par les français jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Elle provenait alors de souches sauvages qui se multipliaient naturellement dans les zones bien abritées comme le bassin d'Arcachon et le golf du Morbihan. Fantaisie fort coûteuse, les huîtres plates eurent au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e de nombreux amateurs, car il était de bon ton d'en servir sur les tables élégantes. Les « gourmets » rivalisaient à qui en consommerait le plus. Balzac, dit-on, en mangeait aisément un cent pour commencer son dîner. A ce rythme, les bancs naturels s'épuisèrent.

* L'huître portugaise

Crassostrea angulata

Pour pallier la pénurie d'huîtres plates, on importa du Portugal un coquillage d'une famille voisine, de goût différent, de forme creuse mais qui plut aussitôt. Cette huître portugaise était arrivée du Portugal par l'effet d'un hasard, au XV^e siècle, sur les coques de bateaux provenant des Indes. C'est un second hasard qui l'implanta en France. En 1868, un bateau qui apportait à Bordeaux des huîtres portugaises déversa sa cargaison qu'il croyait avariée le long de nos côtes. Les huîtres creuses y firent souche. Dans le même temps, des recherches permirent de mettre au point des techniques d'élevage en parc des huîtres. Une nouvelle industrie française, l'ostréiculture, naissait. Suivant les régions, les deux espèces cohabitèrent où une spécialisation se fit.

* L'huître japonaise

Crassostrea gigas.

Pour une cause inconnue mais que de nombreux spécialistes imputent à la dégénérescence, les huîtres portugaises ont progressivement disparu des parcs français entre 1967 et 1971. Heureusement, l'huître portugaise avait une sœur, l'huître japonaise, qui s'est très rapidement acclimatée sur nos côtes. Offerte à la consommation en 1973-1974, elle remplace maintenant totalement l'huître portugaise.

LEUR CULTURE

Au départ se trouvent les larves d'huîtres munies de cils vibratiles qui leur permettent de nager et de suivre les courants. Lorsqu'elles ont atteint un poids suffisant, ces larves se mettent à la recherche d'un support sur lequel elles se fixeront définitivement pour continuer leur croissance. Ces collecteurs sont le plus souvent des tuiles demi-rondes passées au lait de chaux. Le « naissain » s'accroche à ces tuiles. Lorsque les jeunes huîtres y ont suffisamment grandi (huit mois à un an plus tard), elles sont soigneusement détachées de leur support (c'est le « détroquage ») et placées dans des parcs protégés contre leurs prédateurs (crabes, crevettes, bigorneaux, étoiles de mer, poissons divers...). Elles s'y développeront en un ou deux ans, au bout desquels elles seront consommables. Mais elles peuvent aussi subir, à la suite, un dernier repiquage dans des bassins spéciaux, ce qui permet de proposer des qualités différentes que nous verrons plus loin.

LEURS APPELLATIONS

Elles correspondent aux types de l'huître ou à un élevage plus ou moins poussé.

On distingue :

L'huître plate : la plus connue dans toutes les régions de France et à l'étranger, et la plus réputée est la Belon cultivée en Bretagne, de la baie de Cancale au promontoire du Croisic. Toutes les huîtres plates à chair blanche provenant des départements bretons ont droit à l'appellation « Belon » ou « huître de Belon ». Elles ont récemment subi une maladie qui a les a rendues rares et chères, mais la production reprend peu à peu et elles restent toujours aussi parfumées. Aux côtés des Belons, on trouve d'autres huîtres plates à chair beige rosée. Les Gravettes d'Arcachon. Les plates de Marennes ont une chair verte très fine. Les plates de Bouzigues (dans le bassin de Thau sur la Méditerranée), une chair ocrée et un goût très iodé. Mais ces trois espèces sont devenues très rares. On ne trouve plus guère à les déguster que sur place ou dans quelques grands restaurants spécialisés.

L'huître creuse : les huîtres japonaises qui restent les seules creuses cultivées en France sont désormais

commercialisées sous le nom « d'huîtres creuses » afin d'éviter toute confusion d'origine, notamment pour l'exportation. Les huîtres creuses ont un goût et une coloration différentes suivant la région et la durée de l'élevage.

Dans le Sud-Ouest ; régions de Marennes-Oléron, Ré, Vendée, Bassin d'Arcachon, les huîtres, lorsqu'elles ont terminé leur croissance, peuvent, avant d'être commercialisées, passer par des « claires ». Ce sont des sortes de bassins, souvent créés dans d'anciens marais salants communiquant avec la mer à marée haute. Les huîtres s'y affinent, s'enrichissent en sels minéraux et leurs coquilles se durcissent. Mais de plus, les eaux des claires sont chargées d'algues bleues : les « navicules » qui donnent aux huîtres qui y séjournent une belle couleur verte et un goût particulier très fin. Les huîtres de ces régions peuvent être vendues sous plusieurs appellations :

- les huîtres de parc ou ordinaires sont commercialisées à la fin de leur croissance dans les parcs,
- les huîtres de claires sont repiquées dans les claires pour un court séjour d'environ un mois,
- les fines de claires sont également repiquées en claires à l'issue de leur croissance, mais elles bénéficient de plus de place puisqu'il n'y en a que 10 à 15 mètres carrés et elles restent deux à trois mois à s'affiner. Elles verdissent et leur chair se raffermi en prenant un goût très fin,
- les spéciales de claires sont l'objet de beaucoup de soins ; repiquées en claires à raison de 5 ou 6 au mètre carré, elles y séjournent de 6 mois à 1 an. Elles prennent une magnifique teinte verte d'océan et leur chair devient fondante et particulièrement succulente.

La Bretagne, outre les Belons justement réputées, et la Normandie cultivent aussi des huîtres creuses mais l'ostréiculture y a démarré plus tardivement et reste tributaire de nombreux aléas naturels. Les ostréiculteurs ont fait un très gros effort pour mettre au point des techniques de culture adaptées. Ils ne possèdent pas de claires et affinent leurs huîtres dans les embouchures des rivières. Un séjour plus ou moins long leur permet d'obtenir des huîtres plus ou moins grosses, plus ou moins grasses. Leur teinte reste d'un beige-jaune. Leur goût est différent de celui des claires.

La Méditerranée possède aussi des parcs à huîtres dans le bassin de Thau. La culture s'y fait verticalement sur des rangées de pieux immergés par 50 cm de fond. D'un jaune soutenu, elles sont comme les plates de même origine, assez iodées.

Toutes ces huîtres sont vendues sous le nom d'huîtres de parc.

LEUR CALIBRAGE

Le calibrage des huîtres est différent suivant qu'il s'agit d'huîtres creuses ou d'huîtres plates.

Les huîtres creuses sont régies par une nouvelle classification, malheureusement très mal appliquée jusque-là.

Quatre calibres d'huîtres creuses sont désormais proposées aux consommateurs :

- les très grosses (TG) qui pèsent 100 g et plus, cette catégorie correspond aux anciens n° 1 et 0,
- les grosses (G) de 75 à 100 g, anciennement n° 2,
- les moyennes (M) de 60 à 75 g, anciennement n° 3 et 4,
- les petites (P) au-dessous de 50 g, anciennement n° 5, 6, 7.

Les huîtres plates sont toujours réparties suivant l'ancienne classification de 000 (les plus grosses) à 6 (les plus petites).

LA VALEUR NUTRITIVE DE L'HUÎTRE

L'huître est un aliment particulièrement digeste. Les médecins la recommandent souvent aux convalescents et à certains malades. 100 g d'huîtres contiennent 86 g d'eau, 10 g de protéines, environ 1 g de matières grasses et 3 g de glucides. La faible teneur de l'huître en matières grasses et glucides, et son apport calorifique faible : 70 calories pour 200 g, en font un aliment très intéressant dans les régimes « anti-poids » d'autant plus qu'elle est riche en vitamine (notamment B1, B2 et C) et en sels minéraux : chlorure de sodium, calcium, magnésium, potassium, phosphore, cuivre, fer, iode, et même, précise le professeur Gounelle « en zinc dont une petite quantité est nécessaire à notre équilibre nutritionnel ».

EN PRATIQUE

Lorsque vous achetez des huîtres, cherchez toujours l'étiquette sanitaire apposée sur les bourriches et trop souvent invisible, qu'elle soit tournée vers le mur ou dissimulée par une autre bourriche. Elle vous indique la date d'expédition. S'il est bon qu'une huître vive 3 ou 4 jours sur elle-même et s'il est vrai qu'on peut les garder quelques jours dans leur emballage, bien tassées, on ne doit pas oublier que les huîtres doivent être consommées vivantes.

Pour s'assurer de la vitalité d'une huître, il suffit de toucher légèrement la bordure de l'huître, des dents de la fourchette. Elle doit se rétracter aussitôt. Une goutte de citron doit provoquer la même réaction.

Les huîtres craignent le gel, ne les placez jamais au réfrigérateur, sinon quelques instants, dans le bas, juste avant de servir. Si vous les conservez en période de fêtes, dans une bourriche à l'extérieur de la maison, surveillez le thermomètre, la température ne doit pas descendre sous zéro.

Si vous avez acheté des huîtres pour plusieurs repas, et voulez les conserver, empilez-les dans un récipient, partie creuse dessous, bien d'aplomb, afin qu'elles ne perdent pas leur eau. Posez sur le tout un couvercle et un poids afin d'empêcher les huîtres de bâiller. Placez au frais et à l'abri du gel.

Si, en ouvrant des huîtres, vous en trouvez qui bâillent, jetez-les sans hésiter.

Ne conservez pas d'huîtres ouvertes pour un autre repas.

Merci au bo diu et à ches saints, eme penche al tint.

Merci au bon dieu et aux saints, mon ventre est tendu.

J'ai pris un excellent repas.

I s'tient miu à tape, qu'eine maguette su ses cornes.

Il se tient mieux à table qu'une chèvre sur ses cornes.

Il a un bon coup de fourchette.

83_92_72

multi services

Barbade

MATELASSIER TAPISSIER

Devis gratuit



Réfection et Fabrication de
MATELAS (à domicile sur demande)
SOMMIERS FAUTEUILS
TENTURES MURALES
PAPIERS PEINTS PEINTURE

ATELIERS. Petite rue verte

59400-CAMBRAI après heures bureau
Tel. (20) 83.43.18.



PEUGEOT

société
automobile
du cambrésis

80, avenue de Dunkerque B. P. 41 59402 CAMBRAI-CEDEX
tél. (27) 83.84.23 télex 110356

Concessionnaire PEUGEOT - TALBOT

Nous vous informons que nous assurons

La DIFFUSION, RÉPARATIONS et GARANTIES

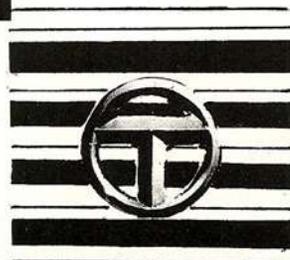
de tous les modèles de la gamme PEUGEOT - TALBOT



**CENTRE
OCCASION
CONFIANCE**

MÉCANIQUE - PEINTURE - CARROSSERIE - STATION SERVICE - BANCS DIAGNOSTICS
CONTROLE SÉCURITÉ - CONTROLE ANTIPOLLUTION CO. CO²

TALBOT





LE GRILL MOTEL **BAR - HOTEL** **RESTAURANT**

* *Détente* * *Çadre* * *Ambiance*

40 chambres tout confort
Salles pour banquets et Séminaires
Vaste parking

Les avantages de la campagne à proximité de la ville

FRESNES-LES-MONTAUBAN - Tél. 50.00.13